

**Manuel de présentation de l'outil
d'évaluation ex ante de la durabilité des
systèmes d'activité des ménages agricoles
pluriactifs dans l'Aude.**

Une étude du projet INTERSAMA réalisée dans le cadre du stage ingénieur de fin d'étude : « Contribution à l'élaboration d'un outil d'évaluation ex ante de la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pluriactifs dans l'Aude. »

Médulline TERRIER

Septembre 2009

Liste des acronymes	4
Introduction	5
1. Définitions et hypothèses sous jacentes à l'outil.	7
1.1. Les bases conceptuelles de l'outil : SAMAP et Durabilité.....	7
1.1.1. Notre objet d'étude : les systèmes d'activités des ménages agricoles pluriactifs (SAMAP)...	7
1.1.1.1. La pluriactivité dans notre étude.....	7
1.1.1.2. Le système d'activité	8
1.1.2. Reconstruction du concept de durabilité : les durabilité restreinte et étendue	10
1.1.2.1. Le développement durable en quelques lignes.	10
1.1.2.2. L'agriculture durable : quelle définition ?	10
1.1.2.3. Le système d'activité durable: entre durabilité restreinte et durabilité étendue.....	11
1.1.3. Grille de lecture conceptuelle de la durabilité des SAMAP	12
1.2. Présentation rapide de la méthode de construction de l'outil	13
1.2.1. La méthodologie générale.....	13
1.2.2. La construction de la « grille de lecture de la durabilité des SAMAP » sur bases bibliographiques	14
1.2.2.1. Les apports de l'analyse critique de trois méthodes d'évaluation ex post de la durabilité des exploitations agricoles.	14
1.2.2.2. Construction de la grille de lecture de la durabilité des combinaisons d'activités.....	15
1.2.3. L'apport des enquêtes auprès des SAMAP	15
2. Présentation de l'outil	17
2.1. Architecture de la grille de lecture de la durabilité des SAMAP	17
2.1.1. Organisation générale.....	17
2.1.2. L'évaluation des durabilités restreinte et étendue	17
2.1.2.1. L'évaluation de la durabilité étendue du SAMAP : les enjeux identifiés	18
2.1.2.2. L'évaluation de la durabilité restreinte du SAMAP	18
2.1.2.3. Bilan	19
2.1.3. Le remplissage des thématiques et indicateurs.	19
2.2. Zoom sur l'évaluation de la durabilité restreinte du SAMAP	21
2.2.1. La cohérence entre les activités.....	21
2.2.2. L'ancrage territorial.	23
2.2.3. La qualité de vie	26
2.3. Présentation des thématiques de durabilités socio-territoriale et économique.....	28
2.4. L'évaluation de la durabilité agro-environnementale	38
2.4.1. Justification des thématiques et facteurs de durabilité retenus	38
2.4.2. Limites des indicateurs aujourd'hui proposés	38
2.5. Bilan : Limites de l'outil aujourd'hui et voies d'amélioration	45
Annexes	46

Liste des acronymes

ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

ARBRE : Méthode d'évaluation de la durabilité de l'exploitation agricole

CEX : Chef d'exploitation

HVA : Pays de la Haute Vallée de l'Aude

IDEA : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles

INTERSAMA : INsertion Territoriale des Systèmes d'Activités des Ménages Agricoles

PAC : Politique Agricole Commune

PCM : Pays Corbières Minervois

PP : Porteur de Projet

RAD : Réseau Agriculture Durable

SA : Système d'Activité

SAIA : Structure de l'Accompagnement à l'Installation Agricole

SAMAP : Système d'Activité des Ménages Agricoles Pluriactifs

Introduction

Longtemps ignoré des politiques publiques le développement durable est aujourd'hui une notion incontournable tant au niveau sociétal et scientifique que politique. Défini en 1987 dans le rapport Brundtland, il désigne dans une de ses acceptations les plus connues « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Objet de débat et de négociation sur la scène internationale, il est décliné aux différentes échelles territoriales (nations, régions, etc.) et se traduit par des changements de pratiques et de normes dans un nombre de secteurs sans cesse croissant. L'agriculture n'échappe pas à cette règle. Elle est aujourd'hui reconnue pour sa multifonctionnalité, dans des fonctions marchandes et non marchandes, qu'elles soient productives, sociales, ou environnementales. Ne reconnaît-on pas dans cette désignation les trois piliers de la durabilité ? Au niveau national, la reconnaissance de la contribution de l'agriculture à l'environnement est aujourd'hui débattue suite au Grenelle de l'environnement avec la perspective d'une certification d'une agriculture à « haute valeur environnementale » comme voie privilégiée pour conjuguer production et consommation durables.

Cette réflexion fait écho à la crise du modèle agricole productif, aujourd'hui questionné au vu de ses aménités négatives aussi bien sociales (dégradation de la qualité de vie dans les territoires ruraux, déstructuration des paysages, disparition d'agriculteurs et de leurs savoir-faire, etc.) qu'environnementales (pollutions, consommation énergétique croissante, accidents sanitaires, etc.). En contrepoint du modèle dominant, la pluriactivité des ménages agricoles est historiquement marginalisée dans le cadre du mouvement de « professionnalisation » de l'agriculture. En dépit des politiques visant à la limiter, elle est une forme sociale rémanente et démontre une forte aptitude à résister aux crises sectorielles et territoriales. Les contraintes statutaires, normatives et financières n'empêchent pas la pluriactivité d'apparaître comme une alternative au modèle agricole dominant dans certaines situations : installation progressive, territoires de montagnes, crises sectorielles, etc.

L'installation agricole est considérée par l'Etat et les collectivités territoriales comme une priorité des pouvoirs publics. Au niveau des territoires, elle est soutenue par des structures dont dépend l'accès à des aides accordées en fonction de normes et critères pas toujours objectifs et de la représentation que ces structures se font de la durabilité du projet. Une étude des pratiques d'évaluation ex ante de la durabilité des projets pluriactifs ayant une composante agricole par les acteurs de l'accompagnement à l'installation agricole¹ met en évidence que les niveaux d'organisation auxquels se réfèrent le regard porté par ces acteurs sur les projets d'installation est ambiguë. S'entremêlent en effet une estimation de la pérennité du projet tentant de qualifier le potentiel du projet à durer sur le long terme et des considérations plus larges, liées aux dispositifs dans lesquels s'insèrent ces structures, aux représentations des salariés, aux postures et méthodes d'accompagnement. Parmi ces postures d'accompagnement des projets agricoles, nous opposons - de manière sans doute un peu caricaturale - un accompagnement par le conseil promulgué en vue de répondre à des normes associées à des dispositifs financeurs d'un accompagnement par la maïeutique davantage axé sur le porteur de projet et le processus d'émergence, de formulation et de réalisation de projet. Dans ce second cas, l'accompagnement n'est pas assujéti à des normes données. Cependant, dans les deux cas, les acteurs de l'accompagnement peinent à considérer la pluriactivité dans sa globalité, et ce, souvent pour des raisons statutaires ou normatives inhérentes aux dispositifs dans lesquels elles s'insèrent. Plus largement, l'accompagnement à l'installation agricole est victime du regard agricole-centré traditionnellement posé sur tout projet ayant une composante agricole. Par ailleurs, cette étude révèle également que l'évaluation de la durabilité des projets agricoles pluriactifs ne porte pas sur leur dimension environnementale. Il y a donc un enjeu fort de construction d'un outil opérationnel qui donne aux structures de l'accompagnement à l'installation agricole les capacités d'accompagner des projets agricoles pluriactifs durables. La construction d'un tel outil est l'objet de ce manuel.

L'outil construit s'ancre dans un certain nombre de partis pris quant à sa posture d'accompagnement et aux choix conceptuels sur lesquels il se base. Ainsi, cet outil se veut non normatif et se prévient de toute utilisation détournée faisant l'objet d'accès - de fait exclusif - à des financements, statuts, etc. L'outil ébauché ici est avant

¹ Caractérisation de l'évaluation de la durabilité ex ante des projets agricoles pluriactifs par les structures de l'accompagnement à l'installation agricole dans l'Aude, étude réalisée dans le cadre du stage de fin d'études « Contribution à l'élaboration d'un outil d'évaluation ex ante de la durabilité des ménages agricoles pluriactifs dans l'Aude », Médulline TERRIER, Montpellier Supagro, septembre 2009.

tout un outil d'accompagnement (dans la seconde acception du terme) et un outil d'aide à la décision à destination des accompagnateurs de projets pluriactifs ayant une composante agricole.

L'outil d'évaluation ex ante de la durabilité des SAMAP dans l'Aude dont ce manuel présente les grandes lignes s'inscrit dans le cadre du projet de recherche-action INTERSAMA qui vise l'étude du fonctionnement et de la dynamique des systèmes d'activités des ménages agricoles pluriactifs dans le Languedoc Roussillon, ainsi que l'analyse de leur insertion territoriale et de leur prise en compte par les dispositifs d'accompagnement. Le projet est mené en partenariat entre des chercheurs et des acteurs du développement de six institutions professionnelles.

Ce manuel est un propos d'étape issu d'un stage de fin d'étude de six mois mené en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome de Montpellier Supagro et du master 2 recherche Innovation et Développement des Territoires Ruraux. L'objet de ce stage intitulé « Contribution à l'élaboration d'un outil d'évaluation de la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pluriactifs dans l'Aude » était de proposer l'ébauche d'un outil qui serait par la suite étayé par le collectif INTERSAMA dans le cadre du projet. Outre la construction de l'outil, le stage visait également une analyse des pratiques d'évaluation ex ante et des représentations de la durabilité des structures de l'accompagnement à l'installation agricole sur laquelle s'appuie en partie la construction de l'outil². L'outil ébauché dans ce manuel est issu d'un travail bibliographique étayé par une étude de terrain auprès de ménages agricoles pluriactifs dans l'Aude ayant donné lieu à une évaluation ex post de leur durabilité. Par conséquent, le manuel présenté ambitionne de présenter l'outil en son état actuel, ses potentielles conditions d'utilisation, les limites identifiées, les dérives potentielles desquelles doivent se garder les utilisateurs ainsi que des pistes de réflexion dans une perspective de prise en main et d'amélioration par le collectif INTERSAMA.

Pour répondre à ces objectifs, le manuel s'organise en deux parties distinctes :

- La première partie du manuel expose et justifie rapidement les définitions et les concepts sous-jacents à la construction de l'outil. Nous y présentons les concepts de durabilité, de pluriactivité et de système d'activité. La méthodologie générale de construction de l'outil y est ensuite rapidement exposée.
- La seconde partie est dédiée à la présentation de l'outil. La structure et le mode de lecture de l'outil y sont présentés puis les différentes thématiques et « critères de durabilité » seront détaillés et illustrés. Cette partie propose en dernier lieu des pistes de réflexion quant à l'utilisation de l'outil et son amélioration future.

² Caractérisation de l'évaluation de la durabilité ex ante des projets agricoles pluriactifs par les structures de l'accompagnement à l'installation agricole dans l'Aude, étude réalisée dans le cadre du stage de fin d'études « Contribution à l'élaboration d'un outil d'évaluation ex ante de la durabilité des ménages agricoles pluriactifs dans l'Aude », Médulline TERRIER, Montpellier Supagro, septembre 2009.

1. Définitions et hypothèses sous-jacentes à l'outil.

Cette première partie du manuel présente les concepts sous-jacents à l'outil d'évaluation ex ante de la durabilité des SAMAP. Ces définitions posées, la méthodologie suivie dans la construction de l'outil sera ensuite exposée.

1.1. Les bases conceptuelles de l'outil : SAMAP et Durabilité

1.1.1. Notre objet d'étude : les systèmes d'activités des ménages agricoles pluriactifs (SAMAP)

1.1.1.1. *La pluriactivité dans notre étude*

La construction de l'outil répond à une commande du projet INTERSAMA dont l'objet de recherche est le ménage agricole pluriactif. La pluriactivité peut être définie de façon large comme l'exercice de plusieurs emplois ou activités assurés de façon successive ou simultanée au cours d'une période de temps par une même entité sociale. Loin d'être consensuel, le terme de pluriactivité revêt dans la littérature et dans l'ingénierie économique et sociale diverses significations. Si ces définitions considèrent toutes les mêmes variables, elles n'incluent pas les mêmes valeurs à ces variables. Ces variables, au nombre de trois sont :

- **l'échelle temporelle** considérée qui implique une appréhension différente de la pluriactivité selon que l'on considère uniquement la pluriactivité comme étant une combinaison d'activités simultanées ou successives à l'échelle d'une année, d'une saison
- **l'entité sociale** : se situe-t-on à l'échelle d'un individu, du chef d'exploitation agricole ou bien du ménage ?
- la définition que l'on donne au mot « **activité** »

Dans le cadre de l'étude, nous désignons par le terme de pluriactivité en milieu rural, l'exercice d'une ou plusieurs activités rémunératrices en dehors du travail agricole par l'exploitant ou d'autres membres de la famille. Nous choisissons cependant ici d'ouvrir cette définition en intégrant à la pluriactivité des activités telles la transformation ou la commercialisation, activités considérées par le code rural comme étant des activités agricoles, mais mobilisant des compétences, savoir-faire et réseaux différents³.

Ce choix d'une définition très ouverte découle de la posture de l'outil. En effet, il porte certes sur les ménages agricoles pluriactifs de par son ancrage dans le projet INTERSAMA, mais nous le verrons, son originalité se situe davantage dans le cadre analytique adopté à savoir les systèmes d'activités. L'analyse par le système d'activité nous épargne en partie de trancher dans le débat très prégnant sur la pluriactivité en considérant un public très large.

A titre d'exemple, le tableau ci-dessous récapitule la typologie de la pluriactivité des ménages agricoles adoptée dans l'étude et illustrée de quelques exemples :

³ Conformément au code rural, les activités agricoles prolongeant l'acte de production agricole, telles que la transformation et la vente directe, sont considérées d'un point de vue statutaire comme des activités agricoles. La considération d'une pluriactivité agricole n'est ici retenue que pour les besoins de l'étude. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'appartenance des activités de transformation et de vente au métier d'agriculteur. La définition adoptée n'a aucune vocation statutaire.

Tableau 1. Typologie de la pluriactivité des ménages agricoles pluriactifs adoptée dans le cadre de l'élaboration de l'outil.

	Type	Description	Exemple
A l'échelle du chef d'exploitation agricole (CEX)	1	Pluriactivité non agricole du CEX	Activité agricole + activité non agricole du CEX (salarial agricole ou non agricole, artisanat, etc.) - Eleveur de brebis et charpentier ; Eleveur de poule pondeuse et bâtisseur - Salarié agricole et viticulteur/Vigneron
	2	Pluriactivité agricole du CEX	Plusieurs activités agricole en plus de la production seule, c'est-à-dire, transformation et/ou vente directe - Eleveur de chèvre, transformation fromagère et vente directe - Production de blé, de farine et de pain, production d'amandes et vente directe
	3	Pas de pluriactivité du CEX	Production agricole uniquement du CEX Eleveur bovins/Ovins uniquement
A l'échelle du ménage	4	Pluriactivité non agricole du ménage	Le/la conjoint(e) du CEX a une activité extérieure non agricole (salarial agricole ou non agricole, artisanat, etc.) A est agriculteur (bovins allaitant et ovins) et B est infirmière libérale
	5	Pluriactivité agricole du ménage	Le/la conjoint(e) du CEX a une activité agricole (production/transformation ou vente directe) en complémentarité du CEX A et B ont conjointement plusieurs activités : accueil à la ferme, production de savons, de chevreaux, de fromages, de glace, de pain, et maraîchage
	6	Pas de pluriactivité du ménage (Pluriactivité du conjoint ou conjoint fait la même chose que le CEX)	Le/la conjoint(e) du CEX a la même activité agricole que le CEX (de production uniquement) ou le CEX n'a pas de conjoint/conjointe ou autre membre du ménage Cas non rencontré dans les enquêtes

L'étude des ménages pluriactifs nécessite un cadre d'analyse pertinent qui permette à la fois de comprendre les deux entités non autonomes que sont la famille et les activités mais aussi de saisir les relations qu'elles entretiennent et leurs conséquences sur le fonctionnement global de l'ensemble.

1.1.1.2. Le système d'activité

Nous admettons que les logiques du système de production du ménage agricole pluriactif ne peuvent se comprendre qu'à l'aune d'un « métasystème englobant »⁴ -le système d'activité- permettant de saisir les interactions de diverses natures (gestion du risque, sens de l'activité, temps de travail, revenu, etc.) entre les différentes activités mises en œuvre par le ménage.

En effet, dans beaucoup de cas, et c'est le cas de la pluriactivité, les stratégies familiales dépassent la simple activité agricole et ne se comprennent qu'à la lumière de stratégies plus vastes. De l'adoption du concept de système d'activités comme cadre d'analyse découle la reconnaissance de différentes rationalités mises en œuvre par la famille qui éclairent la cohérence du système d'activité en place. En effet, contrairement aux outils classiques d'analyse des exploitations agricoles basés sur l'hypothèse que la conduite de l'activité agricole a pour objectif principal de dégager un revenu suffisant pour la famille (rationalité économique) nous reconnaissons qu'il existe différentes autres raisons à la conduite des activités (agricoles ou non) : les stratégies mises en œuvre par la famille à l'échelle du système d'activités sont aussi le fruit de rationalités axiologiques (de l'ordre des valeurs morales), identitaires et affectives. Ces quatre types de rationalité en synergie ou en tension s'expriment à travers la cohérence de l'ensemble des décisions prises par l'agriculteur et sa famille ; c'est pourquoi les activités agricoles du ménage doivent être replacées au sein d'un système d'activités et de revenus plus large sans faire d'hypothèses a priori sur le rôle des différentes activités dans le système sans perdre de vue qu'il existe un intérêt à la conduite de chaque activité du ménage.

Pour la suite de notre étude, nous retenons la définition suivante selon laquelle le système d'activité est un ensemble structuré d'activités localisées et en interaction mises en œuvre par une entité sociale donnée en mobilisant des ressources disponibles en vue de satisfaire les objectifs de l'entité sociale et de permettre son maintien en équilibre dynamique dans un environnement écologique et social donné⁵.

⁴ Paul, J.-L., A. Bory, et al. (1994). Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur: du système de production agricole au système d'activité. Symposium international "Recherches-système en agriculture et développement rural", Montpellier, France – 21-25 novembre 1994.

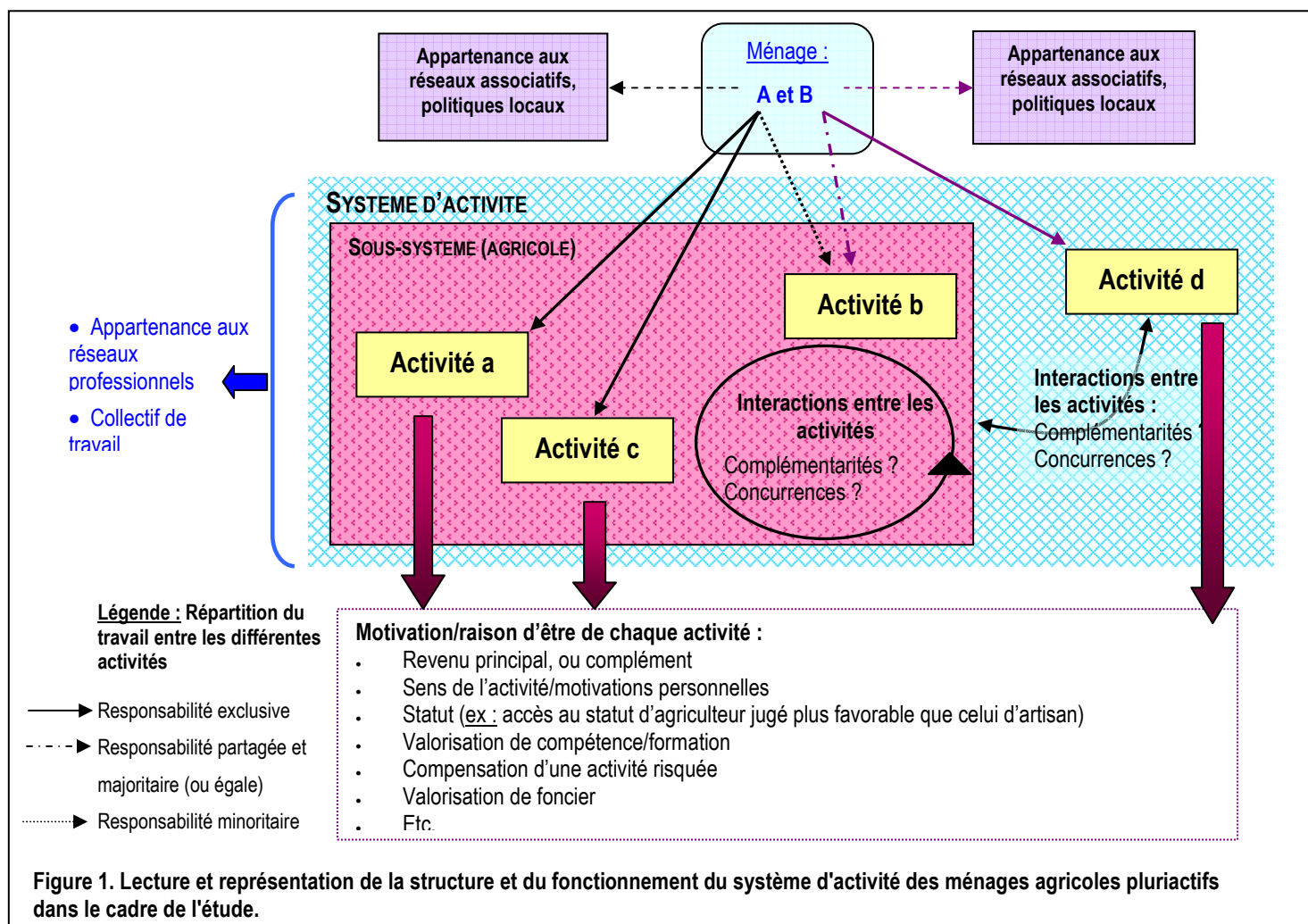
⁵ Gasselín, P. (2009). Flexibilidad de los sistemas de actividades familiares en contextos inciertos. Seminario « La calificación de las capacidades de adaptación de los sistemas en contextos adversos : flexibilidad y resiliencia », Buenos Aires, 23 de marzo 2009.

Au sein du système d'activité, chaque activité a son propre rôle dans le fonctionnement de l'ensemble ⁶. Les différentes activités sont liées entre elles par des liens fonctionnels et/ou par des articulations temporelles.

Dans un objectif de description et de compréhension, le système d'activité peut être appréhendé selon trois axes⁷ : il s'agit de croiser dans l'étude les trois domaines de cohérence du fonctionnement et de la structure du système d'activités, à savoir la vie professionnelle (activité(s) agricole(s) et autres activités), la vie personnelle et la vie familiale. En effet, certains ménages rencontrent des difficultés pour maîtriser la complexité de leur système d'activités qui trouvent racine dans la vie personnelle et sociale des membres du ménage. Pour accéder à la compréhension du système d'activité et à l'identification de ses « points faibles et forts » quant à sa pérennité, nous nous intéressons chaque fois aux points suivants ⁸ :

- les activités économiques de chaque membre du ménage
- la vie personnelle et sociale des différents membres du ménage analysée sous l'angle des réseaux sociaux auxquels ils appartiennent
- la vie familiale et domestique, analysée à travers l'histoire du système d'activité.

Dans le cadre de l'étude, une grille de lecture du système d'activité reprenant ces différents éléments a été conçue et systématiquement utilisée :



⁶ Communication du séminaire Inra/Confédération Paysanne, « Connaissances et reconnaissance des petites fermes », le 22 et 23 janvier 2009, Agropolis International Montpellier

⁷ CURIE, J., V. HAJJAR, et al. (1990). "Proposition méthodologique pour la description du système des activités." *Les aspects psychosociaux du travail posté (I)*. Le travail humain 53.

⁸ Mundler, P., B. Guermontprez, et al. (2007). Les logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles. *Petites exploitations : passé ou futur de l'agriculture ?* GREP. 194: 182.

Le cadre d'analyse étant posé, nous nous intéressons maintenant aux sens et acceptations du terme durabilité de façon à définir plus clairement quels sont les objectifs de l'outil d'évaluation de la durabilité des SAMAP.

1.1.2. Reconstruction du concept de durabilité : les durabilité restreinte et étendue

1.1.2.1. *Le développement durable en quelques lignes.*

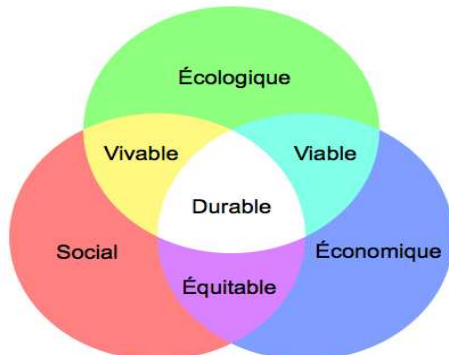


Figure 2. Les trois piliers du développement durable.

Le développement durable s'impose aujourd'hui comme le concept incontournable à l'aune duquel toute décision politique doit être considérée. D'après la définition du rapport Brundtland, le développement durable c'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable incarne ainsi la « reconnaissance de la légitimité du développement économique et social [tout] en cherchant à concilier les exigences de ce développement avec celles de la protection des ressources et des milieux naturels »⁹.

Bien que le terme « développement durable » soit couramment utilisé, nous peinons à lui donner un contenu opérationnel ; difficulté qui découle de la nécessité de se donner des objectifs communs afin de dessiner de manière consensuelle ce vers quoi nous voulons aller. Décliner ce qu'est le développement durable en terme d'actions implique en effet de définir ce qu'est la durabilité puisque l'essence même du développement durable est d'atteindre un état durable. Par conséquent, le développement durable est « une construction culturelle, une affaire d'interprétation, de délibération et de jugements portés par les acteurs »¹⁰, un concept avec de nombreux enjeux et ambitions mais sans moyens ni critères prédéterminés pour sa mise en œuvre. Par voie de conséquence, toute question ou action ayant trait au développement durable se doit d'être resituée au regard des représentations et des positionnements des différentes parties prenantes.

Une autre difficulté de la définition de la durabilité est son caractère multi-échelle tant au niveau spatial que temporel. Il s'agit en effet d'évaluer les effets des pratiques non plus sur les objets qu'elles visent directement mais sur n'importe quel objet englobant à court ou à long terme, ce qui pose de nombreux problèmes méthodologiques et métrologiques.

1.1.2.2. *L'agriculture durable : quelle définition ?*

L'agriculture durable revêt dans les littératures scientifiques et profanes de multiples définitions. Elle désigne par exemple pour certains une agriculture qui serait en mesure d'assurer la reproduction de ses systèmes de culture et d'élevage et donc des ressources naturelles sur lesquelles ils reposent. Ce paradigme de la durabilité nous laisse envisager une agriculture « productiviste éclairée »¹¹, ce qui est d'ailleurs la définition retenue par l'OCDE¹² en 1995 pour qui l'agriculture durable doit produire de manière suffisante des biens alimentaires pour satisfaire la demande mondiale sans dégrader les ressources naturelles et l'environnement.

Dans un paradigme différent relevant de l'adaptation de la définition du rapport Brundtland du développement durable à l'agriculture, l'agriculture durable serait une agriculture économiquement viable, écologiquement saine

⁹ Landais, E. (1998). "agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ?" *Le courrier de l'environnement* 33.

¹⁰ Rapport Brundtland : le terme « développement durable » naît en 1987 lors de la commission mondiale sur l'environnement et le développement faisant suite à la publication d'un rapport alarmant par le club de Rome en 1972 intitulé « Halte à la croissance ! ». Ce rapport propose une étude prospective de l'évolution de la population mondiale d'ici 2100 étayée par des simulations informatiques sur la base du rythme de consommation des ressources naturelles d'alors ; il prévoit une chute vertigineuse de la population du fait de la limitation des ressources naturelles et des diverses pollutions engendrées par le modèle économique en place.

¹¹ Deffontaine, J.-P. (2001). Ressources naturelles et développement durable en agriculture.

¹² Organisation de Coopération et de Développement Economique

et socialement équitable¹³. Ce serait donc une agriculture « agri-environnementale » qui considère l'environnement comme un objectif de production mais qui prend également en compte les acteurs locaux, le maintien des liens sociaux, l'économie d'intrants, c'est-à-dire qui serait autonome.

D'un point de vue plus global, il apparaît que l'agriculture durable doit répondre à deux objectifs de manière simultanée. Ainsi, l'agriculture durable se caractérise par des pratiques durables : elle serait donc durable par et pour elle-même. Nous parlons alors de **durabilité restreinte**. L'agriculture durable vise également une contribution à la durabilité des territoires et des collectivités auxquelles elle appartient. Il s'agit alors d'une **durabilité étendue**. Selon que l'on se réfère au premier ou au deuxième objectif, il en découle des définitions différentes de ce qu'est l'agriculture durable. Ces deux objectifs bien que se référant a priori à deux échelles différentes (l'exploitation agricole versus le territoire) sont étroitement liés, que ce soit dans les définitions couramment utilisées par les profanes que dans celles sur lesquelles se basent les outils d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles.

1.1.2.3. Le système d'activité durable: entre durabilité restreinte et durabilité étendue

Nous pouvons grossièrement distinguer les durabilités restreinte et étendue par l'échelle d'analyse à laquelle les considérer. Ce que nous désignons par durabilité restreinte s'évalue à l'échelle de l'exploitation agricole ou du système d'activité. Le concept de pérennité, désignant la capacité d'un système à durer dans le temps lui est étroitement proche à ceci près que le concept de pérennité se limite aux dimensions économiques et sociales tandis que la durabilité restreinte comporte en plus la dimension environnementale. En caricaturant quelque peu pour les besoins de notre étude, nous considérons alors que la durabilité restreinte est synonyme du terme pérennité dans ses dimensions socio-économiques auxquelles nous ajoutons une considération environnementale. La durabilité restreinte ainsi définie s'affranchit des considérations sociales relatives au développement durable qui sont alors reléguées à l'échelle de la durabilité étendue. En effet, au contraire, la durabilité étendue désignant cette fois (toujours sans doute en caricaturant) la contribution de l'exploitation agricole au territoire implique la définition d'un modèle concret, décliné en objectifs ou tout au moins d'enjeux territoriaux identifiés et consensuellement admis.

Ceci n'est pas sans conséquences pour la conception de notre outil et en particulier sur l'évaluation des durabilités restreinte et étendue du SAMAP :

- La durabilité restreinte du système d'activité peut être caractérisée par des critères ou facteurs de durabilité identifiables de manière objective comme étant impliqués dans la capacité du système à perdurer dans le temps. Les facteurs de durabilité restreinte sont identifiables à l'échelle du système d'activité. De manière caricaturale, si nous prenons deux systèmes d'activité similaires en tout point à l'exception d'un facteur de durabilité restreinte, le système d'activité répondant favorablement à ce facteur aura une probabilité plus élevée de durer dans le temps que le second. D'un point de vue méthodologique, ceci implique que les critères de durabilité restreinte peuvent être identifiés par une observation/analyse de manière directe lors d'enquêtes menées auprès des ménages agricoles pluriactifs.
- La durabilité étendue ne peut par contre s'appréhender qu'à l'aune de connaissances plus larges (par exemple les pratiques agricoles durables d'un point de vue environnemental) en rapport avec des objectifs sociétaux éventuellement traduits en objectifs d'agriculture durable. Dans ce second cas, l'évaluation de la durabilité étendue pose de nombreuses questions en terme d'échelle temporelle et spatiale d'évaluation et d'analyse. L'évaluation de la durabilité étendue du système d'activité tente en réalité d'estimer sa contribution à la durabilité d'un territoire en rapport avec des enjeux donnés en l'état actuel des connaissances.

En terme d'évaluation de la durabilité de l'exploitation agricole ou plus largement du système d'activité s'opposent ou se complètent une approche statique – l'évaluation à un temps t de la durabilité du système à l'image d'une photographie – d'une approche dynamique qui tente d'appréhender les capacités d'adaptation du système face à aux aléas.

¹³ Vilain, L., J.-L. Bourdais, et al. (2008). La méthode IDEA : indicateur de durabilité des exploitations agricoles : guide d'utilisation. . Dijon.

1.1.3. Grille de lecture conceptuelle de la durabilité des SAMAP

Ainsi, la durabilité se réfère à différents niveaux d'organisation en lien avec des enjeux de durabilité de natures différentes que nous représentons sur la figure ci-dessous.

La durabilité restreinte du système d'activité ou du projet repose sur deux piliers de ressources internes et externes¹⁴ :

- Une durabilité restreinte interne qui trouve ses racines tant au niveau du ménage, de ses ressources et des activités que dans l'interaction entre ces entités. En effet, le ménage et ses membres et plus précisément leurs savoir-faire, leur capital économique et leur appartenance à des réseaux sociaux constituent des ressources internes, inégalement réparties selon les systèmes d'activités.
- Une durabilité restreinte externe liée au(x) territoire(s) dans lequel s'inscrit le système d'activité et dont dépendent des ressources qui lui sont externes :
 - L'ensemble du contexte institutionnel des exploitations agricoles, à savoir les politiques agricoles nationales (PAC, etc.) et les politiques des grands industriels du secteur.
 - Les logiques réglementaires et normatives qui déterminent l'accès aux marchés, aux soutiens publics et aux statuts (normes environnementales, normes de qualité, etc.).
 - Les logiques économiques et sociales des acteurs sectoriels locaux comme par exemple la construction de signes de qualité liés au territoire.
 - Les logiques territoriales à savoir les politiques agricoles des collectivités territoriales, les caractéristiques des marchés foncier et immobilier, ou encore les caractéristiques de l'emploi dans le territoire.
 - Sans doute peut-on également ajouter le contexte social et politique ultra local qui influe parfois fortement sur l'intégration du ménage et de ses activités.

Ainsi, ce que nous avons désigné dans la figure ci dessus comme durabilité étendue 1 (très liée à ce que nous désignons par ressources externes) influe dans une certaine mesure sur la durabilité restreinte du système d'activité. A l'inverse, celui ci peut contribuer à répondre aux enjeux du territoire dans lequel il s'ancre et ainsi répondre à une durabilité étendue.

La durabilité étendue du système d'activité s'évalue au regard d'enjeux faisant sens à des échelles différentes :

- Des enjeux que nous qualifions de territoriaux qui peuvent faire écho à des enjeux plus globaux ou bien être propres au territoire dans lequel s'insère le système d'activité. A titre d'exemple, à l'échelle de notre territoire d'étude (les Pays Corbières Minervois et Haute Vallée de l'Aude), la gestion des paysages (lutte contre la fermeture des paysages, lutte contre les incendies, etc.) ou encore la revitalisation de l'espace rural sont des enjeux territoriaux forts.
- Des enjeux qualifiés de globaux, souvent faisant l'objet de débat sur la scène internationale tel que le réchauffement climatique, ou la gestion de la biodiversité par exemple.

¹⁴ Patrick Mundler, Communication du séminaire Inra/Confédération Paysanne, « Connaissances et reconnaissance des petites fermes », le 22 et 23 janvier 2009, Agropolis International Montpellier

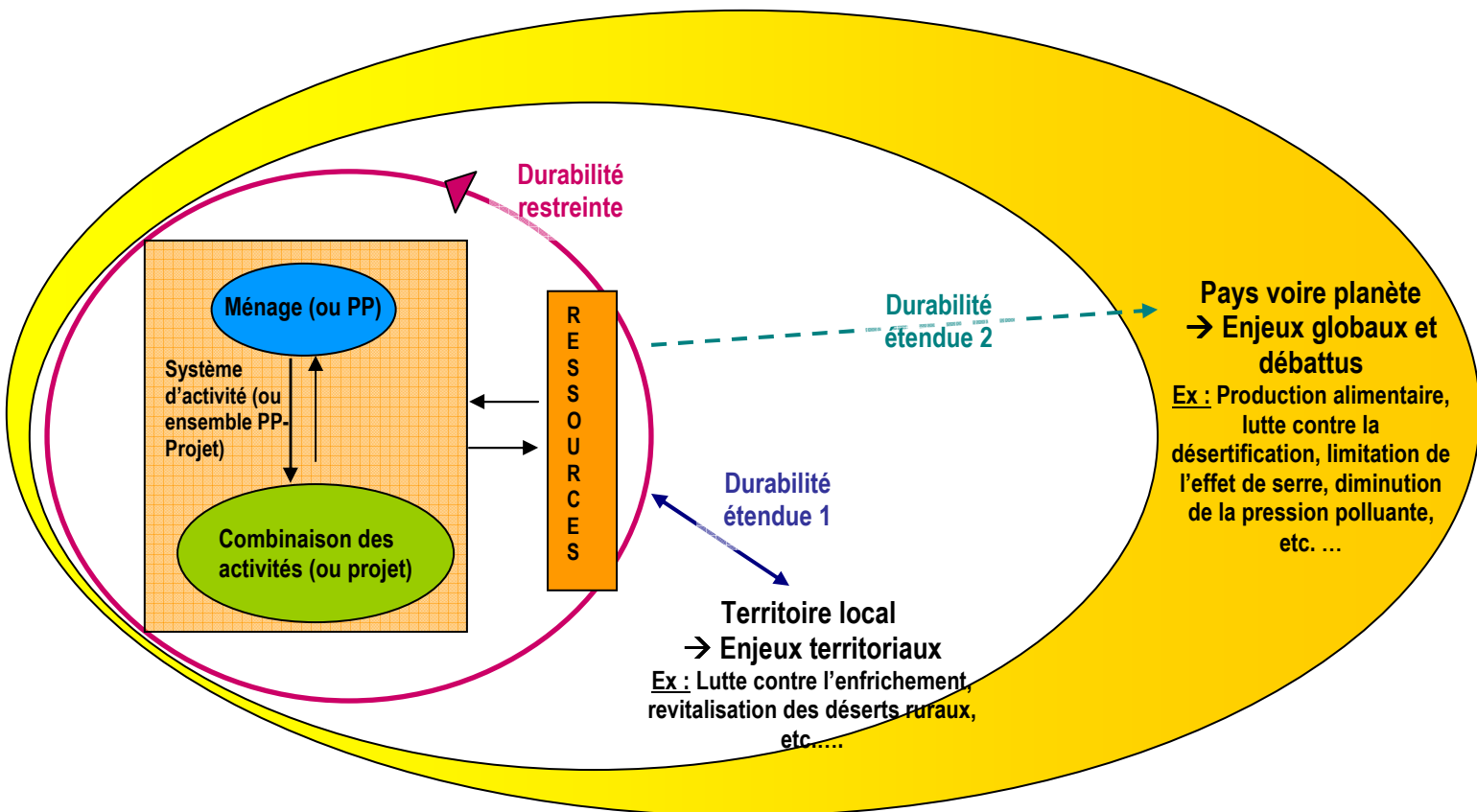


Figure 3. Les différents niveaux d'organisation auxquels se réfère la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pluriactifs.

1.2. Présentation rapide de la méthode de construction de l'outil

Le cadre conceptuel dans lequel s'inscrit l'outil étant posé, cette seconde partie présente la méthodologie de construction de l'outil.

1.2.1. La méthodologie générale

La finalité du stage dans lequel s'inscrit l'élaboration de ce manuel était de réfléchir à la construction d'une grille d'évaluation ex ante de la durabilité des projets agricoles pluriactifs. Pour ce faire, plusieurs pistes ont été explorées de manière complémentaire selon la démarche suivante :

1. L'étude bibliographique des termes de durabilité, agriculture durable et exploitation agricole durable a permis dans un premier temps de déconstruire/reconstruire la notion de durabilité
2. L'étude des pratiques des pratiques d'évaluation ex ante de la durabilité des projets agricoles (et pluriactifs dans la mesure du possible) des différentes structures de l'accompagnement à l'installation agricole. Il aurait été intéressant de creuser également du côté des structures de la création d'activités autres mais le temps a manqué. Cette étape visait plusieurs objectifs¹⁵ :
 - (a) L'identification des différentes structures intervenant aux différentes étapes de la construction et la réalisation du projet agricole et de leurs spécificités en terme d'évaluation (critères, normes et outils d'évaluation mobilisés mais aussi types de projet accompagné, etc).

¹⁵ Caractérisation de l'évaluation de la durabilité ex ante des projets agricoles pluriactifs par les structures de l'accompagnement à l'installation agricole dans l'Aude, étude réalisée dans le cadre du stage de fin d'études « Contribution à l'élaboration d'un outil d'évaluation ex ante de la durabilité des ménages agricoles pluriactifs dans l'Aude », Médulline TERRIER, Montpellier Supagro, septembre 2009.

- (b) Construction d'une première grille de critères de durabilité évalués par les différentes structures (via d'une part les dispositifs dans lesquels elles s'ancrent et d'autre part les représentations des salariés).
3. L'étude des méthodes d'évaluation ex post de la durabilité des exploitations agricoles sur la base de la comparaison de trois méthodes d'évaluation de la durabilité globale des exploitations agricoles, toutes basées sur des normes de notation et ancrées dans des contextes agro-socio-économiques particuliers.
- (a) Elaboration d'une grille d'évaluation « objective » reprenant les thématiques partagées par les trois outils (thématiques générales et consensuelles associées aux indicateurs qui leurs sont couramment associés) et adaptée pour une évaluation à l'échelle du système d'activité. Cette première grille de lecture bibliographique est présentée en annexe 3.
 - (b) Réflexion quant au type de durabilité auxquelles se réfèrent les thématiques retenues.
4. L'étude in situ des facteurs de durabilité identifiés sur une quinzaine SAMAP jeunes (de trois à six ans) aux situations diverses (type de pluriactivité, localisation géographique, parcours à l'installation, etc.). Les enquêtes auprès des SAMAP permettent une confrontation itérative entre la grille de lecture de la durabilité construite et les points forts/points faibles identifiés à l'issue des enquêtes. Cette phase de terrain permet également une contextualisation de la grille sur la base de l'identification des principaux enjeux territoriaux et environnementaux du territoire. Les ménages rencontrés sont décrits en annexe ainsi que le guide d'entretien utilisé et le mode de traitement systématique.

1.2.2. La construction de la « grille de lecture de la durabilité des SAMAP » sur bases bibliographiques

Afin d'élaborer notre outil d'évaluation ex ante de la durabilité des SAMAP, nous avons ainsi commencé par construire une première « grille de lecture » de leur durabilité sur des bases bibliographiques. La présentation des choix inhérents à la construction de cette grille est l'objet de cette partie du manuel.

1.2.2.1. Les apports de l'analyse critique de trois méthodes d'évaluation ex post de la durabilité des exploitations agricoles.

Cette grille de lecture (présentée en annexe) est construite sur une analyse des outils existants et évaluant la durabilité ex post des exploitations agricoles. Il existe en effet pléthore d'outils d'évaluation ex post de la durabilité des exploitations agricoles différant les uns des autres par l'échelle d'analyse et d'évaluation, les productions évaluées, la nature des données collectées, les échelles de notation et les valeurs seuils, l'objectif in fine de l'évaluation, etc. Ainsi, l'adoption d'une méthode d'évaluation de la durabilité de l'exploitation agricole supposerait le choix d'un modèle d'exploitation agricole que nous jugerions plus durable que les autres, ce à quoi nous nous sommes refusés. N'ayant pas la légitimité scientifique pour considérer que telle méthode et son panel d'indicateurs est plus robuste que telle autre méthode, nous avons fait l'hypothèse que malgré certaines divergences, les différents outils d'évaluation de la durabilité sont construits sur un certain nombre de consensus que nous nous sommes attachés à dégager via l'analyse de trois de ces méthodes. Les méthodes IDEA (Indicateurs de Durabilité de l'Exploitation Agricole), ARBRE (Arbre de l'Exploitation Agricole Durable) et RAD (Réseau de l'Agriculture Durable) ayant pour point commun de proposer une évaluation « globale » de l'exploitation agricole en ne s'attachant a priori ni à une production ni à une dimension particulière avec un objectif pédagogique ont été retenues comme base de construction de notre outil.

« L'extraction » des indicateurs de durabilité partagés par les trois méthodes fut couplé à une analyse des limites pour leur adoption telle quelle dans le cadre de notre étude :

- **Limite n°1** : le caractère très chronophage de ces méthodes. Leur mise en application nécessite en effet nombre de données dont certaines particulièrement précises et parfois fastidieuses à obtenir et à analyser (les données comptables par exemple). Notre outil ne portant pas sur une évaluation ex post mais ex ante, une telle précision est exclue.

- **Limite n°2** : chaque méthode propose son propre système de notation . Ainsi , le RAD, IDEA et ARBRE diffèrent toutes trois non seulement par la représentation finale de la durabilité de l'exploitation agricole qu'elles proposent mais aussi lorsqu'il s'agit d'une note, par le barème de points sous jacent. Lorsque les indicateurs donnent lieu à une note, cette note est construite par rapport à des seuils correspondant conjointement à une réalité scientifique et à un choix des concepteurs et ce, par rapport à une référence. Ces systèmes de notation sont de plus indissociables des agro-éco-sociosystèmes pour lesquels ont été conçus ces méthodes. Dans le cadre de l'élaboration de notre outil, un des objectifs poursuivis est sa capacité à évaluer tout type de production (voire même d'activité dans l'idéal) dans le contexte de l'étude, ce qui rend difficile et impertinent l'adoption des références technico-économiques de ces outils.

De ces deux premières limites, est ressorti une qualité nécessaire à notre grille de lecture de la durabilité : il ne s'agit pas d'une évaluation quantitative mais qualitative de manière à s'affranchir des seuils d'évaluation couramment utilisés et de diminuer massivement la quantité de données à collecter. Le choix d'une évaluation qualitative exclut le choix d'une méthode en particulier et rend possible la construction d'un outil consensuel dans les thématiques de durabilité qu'il mobilise.

- **Limite n°3** : l'échelle d'étude est chaque fois l'exploitation agricole. Une réflexion a donc été menée quant à la possibilité d'adapter certaines thématiques ou indicateurs l'échelle de la combinaison d'activités.

1.2.2.2. Construction de la grille de lecture de la durabilité des combinaisons d'activités

L'analyse et la comparaison des ces trois méthodes et de leurs indicateurs a permis de dégager des objectifs ou thématiques communs. Une réflexion fut ensuite menée pour adapter cette grille autant que possible à notre étude en essayant de prendre en compte l'ensemble de la combinaison d'activités :

- Les indicateurs utilisés pour évaluer la durabilité socio-territoriale ou économique sont applicables à l'ensemble des activités : **les durabilités socio-territoriale et économiques sont évaluées par notre grille à l'échelle du système d'activités.**
- La considération de l'ensemble des activités du ménage implique la prise en compte d'activités multiples et variées parallèlement à l'activité agricole dont nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'impact écologique. **Nous faisons donc le choix d'appréhender la durabilité environnementale à la seule échelle de l'activité agricole.**

En ce qui concerne l'évaluation de la réponse aux thématiques, il ne s'agit pas d'utiliser un système de notation qui nécessiterait le choix du système de notation d'une méthode existante ou encore l'élaboration de notre propre grille de points, ce que bien sûr n'est scientifiquement et dans le temps imparti pas réalisable. Nous choisissons plutôt d'adopter une **évaluation qualitative en jugeant la réponse de l'enquêté aux différentes thématiques de manière non normative par rapport à un objectif exprimé par l'enquêté, ou bien par rapport à sa prise ou non en compte dans les pratiques.** Ce système d'évaluation permet de se faire une première idée à la fois de la durabilité objective du système mais aussi des exigences et des réflexions en terme de durabilité de l'enquêté. Lorsque l'évaluation de la thématique ne se rapporte pas à l'objectif de l'enquêté, c'est-à-dire dans le cas des indicateurs agro-environnementaux, nous nous référons aux pratiques bonifiées par les méthodes ARBRE et IDEA pour juger de la durabilité de la thématique. Ce choix pose cependant encore problème : les seuils associés bien souvent aux pratiques bonifiées par les méthodes IDEA et RAD diffèrent entre les deux méthodes et ne sont pas applicables tels quels à notre contexte d'étude. La confrontation de cette première grille construite au terrain permet de résoudre dans un second temps ce problème.

1.2.3. L'apport des enquêtes auprès des SAMAP

La grille de lecture ainsi construite constitua une base de réflexion et d'amélioration quant à la construction de l'outil final. Une quinzaine d'entretiens semi-compréhensifs auprès de ménages agricoles pluriactifs jeunes (de 3 à 6 ans) furent menés dans cette perspective. Des situations diverses quant au type de pluriactivité, au parcours à l'installation agricole et aux activités agricoles et non agricoles en place furent explorées (voir annexe).

Chaque entretien a donné lieu à un traitement systématique dont l'objectif était à la fois de tester la grille de lecture construite et de l'amender par des facteurs de durabilité jusqu'alors non considérés. Chaque enquête fut ainsi traitée de façon à resituer le système d'activités dans différentes temporalités de manière à avoir une complémentarité entre l'analyse statique photographique du SAMAP aujourd'hui (suggérée par la grille de lecture construite) et une vision plus dynamique dans le passé et l'avenir. L'hypothèse sous jacente est que nombre de facteurs de durabilité identifiables aujourd'hui trouvent racine dans la trajectoire du système et dans les choix qui lui sont inhérents (la motivation des différents membres du ménage aux activités et au lieu de vie, la capacité d'adaptation, etc.)

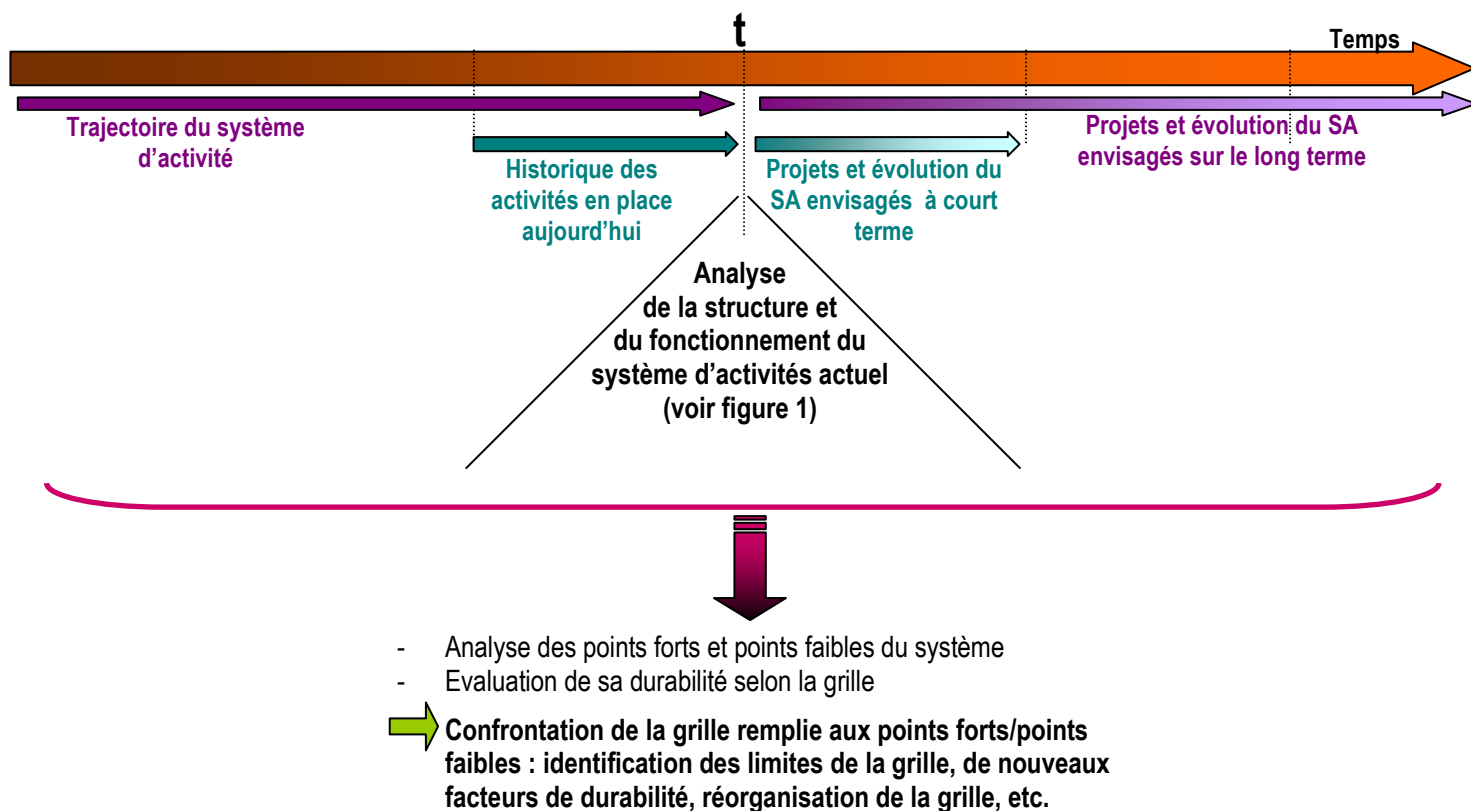


Figure 4. Le traitement systématique des enquêtes auprès des SAMAP : identification de facteurs de durabilité trouvant racine dans la trajectoire du ménage. Des exemples d'entretien traités de la sorte sont présentés en annexe.

En ce qui concerne les thématiques agro-environnementales, la confrontation de la grille au terrain permet de vérifier la pertinence des thématiques retenues à priori et des facteurs de durabilité qui leur sont associés. Ainsi, les enquêtes auprès des SAMAP ont mis en évidence que nombre de ces facteurs de durabilité n'étaient jamais ou que très peu rencontrés chez les ménages agricoles pluriactifs étudiés, ce qui permet d'adapter la grille construite en fonction de ces observations. Cependant, dans le cas des facteurs de durabilité retenus et associés à des seuils, se pose toujours la question de la pertinence du seuil dans le cas particulier de l'agro-socio-écosystème des Pays Corbières-Minervois et Haute Vallée de l'Aude.

2. Présentation de l'outil

Tandis que les choix conceptuels adoptés ont été explicités dans la partie précédente, cette seconde partie s'attache à présenter l'outil d'évaluation ex ante de la durabilité des SAMAP ébauché. Nous y présentons l'architecture de l'outil ainsi que les différentes thématiques retenues. Ce travail étant issu d'une étude bibliographique largement amendée par un travail de terrain, la présentation ci dessous s'attache à illustrer les thématiques retenues d'exemples concrets tirés des entretiens réalisés auprès des SAMAP.

2.1. Architecture de la grille de lecture de la durabilité des SAMAP

2.1.1. Organisation générale

A l'image de la plupart des méthodes d'évaluation de la durabilité globale des exploitations agricoles, la grille s'organise autour des trois dimensions socio-territoriale, économique et agro-environnementale structurant la représentation courante du développement durable.

Chaque dimension est déclinée en thématiques issues de l'étude bibliographique, puis confrontées et enrichies par l'étude de terrain. Les différentes thématiques sont elles même divisées en indicateurs¹⁶ permettant de décrire le SAMAP en rapport avec la thématique.

Par ailleurs, la grille est construite de façon à ce qu'il y ait le moins possible de redondance entre le contenu des différentes thématiques entre elles. Il a donc fallu faire des choix quant aux indicateurs décrivant chaque thématique, certains pouvant appartenir à plusieurs thématiques.

Nous avons tenté d'y faire figurer l'ensemble des thématiques identifiées dans les enquêtes et ne figurant pas initialement dans la grille de lecture construite sur bases bibliographiques. Cependant, cet objectif peut introduire un biais par rapport à la réalité dont nous ne pouvons pas mesurer l'importance : en effet, certaines thématiques sont plus décrites par un nombre plus important d'indicateurs que d'autres ce qui implique implicitement que le poids relatif des ces thématiques dans l'évaluation globale de la durabilité du SAMAP est plus important, et pour autant ne signifie pas nécessairement que l'importance de cette thématique sur la pérennité du SAMAP est réellement plus grande. Nous décidons cependant de ne pas pour autant appliquer de système de notation qui impliquerait non seulement une évaluation quantitative des réponses aux différentes thématiques mais aussi une pondération pour agréger les données. La grille telle qu'elle est présentée actuellement accorde davantage d'importance aux thématiques socio-territoriales mais cette importance relative est basée sur les résultats d'enquêtes et illustre donc une certaine réalité. Le poids relativement plus grand des thématiques socio-territoriales est sans doute inhérent à la façon dont ont été menées les enquêtes.

2.1.2. L'évaluation des durabilités restreinte et étendue

Nous l'avons vu, un système d'activité durable répond à deux objectifs, à savoir un objectif de durabilité restreinte ou auto-centrée ainsi qu'un objectif de contribution à la durabilité du ou des territoires dans lesquels il s'inscrit. L'outil d'évaluation de la durabilité des systèmes d'activités proposé tente donc d'appréhender leur durabilité sous ces deux angles.

Ainsi, tandis que certaines thématiques sont davantage axées sur l'évaluation de la durabilité restreinte du système d'activité, d'autres constituent davantage des pistes de réflexion par rapport à des pratiques jugées (en l'état des connaissances actuelles) comme répondant favorablement à des enjeux territoriaux, environnementaux ou plus globaux (**tableau 3**).

¹⁶ Un indicateur est une variable qui fournit des renseignements sur d'autres variables plus difficiles d'accès et qui sert de repère pour prendre une décision (Vilain, L., J.-L. Bourdais, et al. (2008). La méthode IDEA : indicateur de durabilité des exploitations agricoles : guide d'utilisation. . Dijon.). Un indicateur est aussi une donnée que l'on sait quantifier de manière reproductible et rapide, qui facilite le jugement et l'interprétation sur une situation par rapport à un objectif et en relation avec une norme (Capillon et al, 2005 dans Delmotte, S. (2008). Evaluation contextualisée de la durabilité pour la conception de systèmes de culture viticoles à l'échelle de la parcelle. UMR System – CIRAD-INRA-Supagro Montpellier: 83). De plus, un indicateur doit être objectif, scientifiquement ou légitimement fondé et pertinent par rapport à la problématique étudiée.

2.1.2.1. L'évaluation de la durabilité étendue du SAMAP : les enjeux identifiés

Pour juger de la durabilité étendue du SAMAP, nous identifions des enjeux ou objectifs se référant aux territoires local (les pays Audois par exemple) et global (le pays, la planète). Ces enjeux sont pour partie issus d'un travail bibliographique ayant permis de relever les enjeux partagés par différents outils d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles et ainsi considérés comme suffisamment consensuels pour être retenus. Les enjeux territoriaux identifiés dans la littérature ont été confrontés aux enquêtes et discussions auprès des acteurs rencontrés et ainsi amendés. Les enjeux globaux sont lorsque c'est possible déclinés selon leur spécificité territoriale de manière à répondre à un objectif de contextualisation de la grille (qui devra être affiné par la suite) pour « coller au mieux » au territoire d'étude et tenter de se prémunir contre les détournements ou utilisation abusive à grande échelle éventuels de l'outil.

Ainsi, nous retenons les enjeux suivants :

Tableau 2. Les enjeux de durabilité étendue retenus et évalués dans l'outil. A noter que les enjeux retenus sur la base des enquêtes ont été cités par une large majorité des enquêtés (>75%).

Les enjeux/objectif de durabilité évalués	Source	Spécificité territoriale ?	N°
Revitalisation des espaces ruraux	Bibliographie et données enquêtes (SAMAP)	OUI	1
Solidarité paysanne	Données enquêtes (SAMAP et SAIA)	OUI	2
Production de qualité		-	3
Biodiversité	Méthodes IDEA/RAD et ARBRE	-	4
Protection des paysages	Méthodes IDEA/RAD et ARBRE + spécificités territoriales provenant de la bibliographie et des enquêtes (SAMAP et SAIA)	OUI (en rapport avec la fermeture des paysage : gestion de la biodiversité, des risques incendies, etc.)	5
Protection des sols	Méthodes IDEA/RAD et ARBRE	-	6
Atmosphère	Méthodes IDEA/RAD et ARBRE	-	7
Protection et gestion de l'eau	Méthodes IDEA/RAD et ARBRE	-	8
Gestion des ressources non renouvelables	Méthodes IDEA/RAD et ARBRE	-	9
Renouvellement de la population agricole	Bibliographie, ARBRE, enquêtes (SAMAP, SAIA)	-	10

La contribution du SAMAP à ces différents enjeux est évaluée par l'outil de manière transversale par différentes thématiques. Ainsi, la contribution du SAMAP à un enjeu en particulier peut être analysée en s'intéressant en particulier aux thématiques et indicateurs ayant attiré à cet enjeu donné.

2.1.2.2. L'évaluation de la durabilité restreinte du SAMAP

La durabilité restreinte ou pérennité du SAMAP peut être grossièrement appréhendée par un nombre restreint de variables génériques et transversales. Nous en avons retenu cinq que nous jugeons déterminantes pour la pérennité du SAMAP - au sens de sa capacité à durer dans le temps - sans considération de sa contribution au développement durable : la cohérence entre les activités, l'ancrage territorial, la qualité de vie et la flexibilité du SA rapidement appréhendée à travers son autonomie et son adaptabilité. Le choix de ces cinq variables pourra être mis en débat dans une perspective d'amélioration de l'outil par le collectif INTERSAMA et sont détaillés plus en avant de ce manuel.

2.1.2.3. Bilan

Le tableau ci dessous récapitule la structure de la grille.

Tableau 3. Récapitulatif des thématiques de durabilité restreinte et étendue évaluée de manière transversale par la grille. A noter que le tableau si dessous est présenté à l'inverse de la grille finale (les indicateurs en ordonnée et les thématiques transversales en abscisse) et présente uniquement quelques exemples d'indicateur. Le tableau complet est présenté en annexe.

		A1	A2	A3	...	B5	B6	...	C9	C10
PERENNITE	Cohérence entre les activités				...					
	Ancrage territorial				...					
	Qualité de vie et de travail				...					
	Adaptabilité				...					
	Autonomie				...					
DURABILITE ETENDUE	Revitalisation des espaces ruraux				...					
	Solidarité paysanne				...					
	Protection des paysages				...					
	Protection des sols				...					
	Atmosphère				...					
	Protection et gestion de l'eau				...					
	Ressources non renouvelables				...					
	Renouvellement des agriculteurs				...					
	Biodiversité				...					

Ces thématiques transversales de durabilité restreinte et étendue sont décrites par un nombre fini de thématiques descriptives et les indicateurs qui leur sont associés. Ceci permet ainsi une double lecture du projet :

- une description du projet par les thématiques descriptives associées à des indicateurs permet de se faire une idée globale du projet
- une description du projet par rapport à des thématiques transversales données permet de décrire le projet en lien avec un ou plusieurs points spécifiques

2.1.3. Le remplissage des thématiques et indicateurs.

Par ailleurs, chaque indicateur peut souvent être appréhendé sous les quatre angles suivants : force/faiblesse et menace/opportunité. Ainsi, la description de la situation réelle en rapport à un indicateur peut chaque fois être envisagée sous les angles positifs ou négatifs désignés différemment selon le niveau d'organisation auquel on se réfère :

- La durabilité restreinte interne dépend des ressources internes du système d'activité (voir partie 1.1.3) : on parle dans ce cas là de forces et faiblesses. Elle s'évalue donc au niveau du ménage.
- La durabilité restreinte externe dépend des ressources externes du système d'activité (voir partie 1.1.3) et permet de relativiser l'évaluation de la durabilité interne : on parle dans ce

cas de menaces et opportunités. Dans ce cas, on s'intéresse aux caractéristiques du territoire en lien avec la thématique.

- En ce qui concerne la durabilité étendue du système d'activité, les facteurs de durabilité recensés permettent seulement de se « faire une idée » quant à la contribution du système à la durabilité des territoires dans lesquels il s'ancre. Par conséquent, nous parlons dans ce cas de points forts et de points faibles.

Toutes les thématiques ne peuvent pas être détaillées selon ces trois modes de description et ce pour deux raisons :

- certaines thématiques évaluent uniquement une durabilité étendue
- certaines thématiques de durabilité restreinte sont centrées sur le système d'activité sans faire le lien avec l'environnement ou le territoire.

Cependant, approfondir les différentes thématiques en menant une réflexion plus globale sur les facteurs de durabilité restreinte externe à l'échelle du territoire voire à une échelle plus large pourrait être intéressant.

Les dichotomies durabilité restreinte interne/externe et menace/opportunité, force/faiblesse posent parfois problème, leur objectif premier étant surtout d'avoir une vision globale plus seulement centrée sur le système d'activité. A titre d'exemple, la PAC n'est considérée pour l'instant qu'à l'aune de la sensibilité financière du système aux aides; la dépendance aux aides PAC étant envisagée comme une faiblesse. La PAC est une politique extraterritoriale qui s'applique directement à l'échelle du système d'activité et dont le poids (dans les décisions, les pratiques, le revenu, l'estimation du risque, etc.) dépend des caractéristiques agricoles (vigne vs élevage) et non agricoles du système constituant ainsi ce que Mundler¹⁷ nous décrit comme appartenant au pilier de ressources externe. Dans ce cas, n'est-il pas contradictoire de considérer le contexte politique agricole comme favorable au SAMAP (opportunité) alors qu'à l'échelle du système nous l'évaluons comme une faiblesse ?

Tableau 4. Exemple de description des facteurs de durabilité selon leur appartenance à des éléments de durabilité restreinte ou étendue (la description complète est présentée en annexe)

			DR interne		DR externe		DE	
			Force	Faiblesse	Opportunité	Menace	Pt fort	Pt faible
		Thématiques générales	Facteurs de durabilité					
DURABILITE SOCIO-TERRITORIALE	A1	A1-1						
		A1-2						
						
	A11	A11-1						
		A11-2						
						
A12	A12-1							
	A12-2							
DURABILITE ECONOMIQUE	B1	B1-1						
		B1-2						
		B1-3						
		B1-4						
						
	B5	B5-1						
	B5-2							
B6	B6-1							
DURABILITE AGRO-ENVIRONNEMENTALE	C1	C1-1						
		C1-2						
		C1-3						
	C2	C2-2						
						
	C10	C10-1						
		C10-2						
		C10-3						
C10-4								
C10-5								
	C10-6							

¹⁷ Patrick Mundler, Communication du séminaire Inra/Confédération Paysanne, « Connaissances et reconnaissance des petites fermes », le 22 et 23 janvier 2009, Agropolis International Montpellier

A titre d'exemple, détaillons la thématique A1 « **PARTICIPATION DU MENAGE A LA VIE LOCALE** ». Cette thématique est divisée en deux éléments de durabilité A1-1 et A1-2 : « ENGAGEMENT DANS LA VIE ASSOCIATIVE » et « ENGAGEMENT DANS LA VIE POLITIQUE LOCALE ». L'implication active d'un ménage dans des associations et/ou dans des instances politiques locales est une force pour le SA puisqu'elle permet une reconnaissance sociale et un ancrage territoriale, c'est aussi une source de motivations, de non isolement, etc. Elle témoigne également d'un dynamisme du ménage, de sa capacité à créer du réseau et par conséquent nous avons tendance à penser que ce ménage pourra si besoin mobiliser le collectif de travail, et d'informations nécessaires (**Force**). Ce ménage, par le lien qu'il crée ainsi sur son territoire participe à la revitalisation de son territoire et est donc durable au sens de cet enjeu (**Point fort**). Cependant, la possibilité de s'investir ainsi dans la vie associative et politique ne dépend pas uniquement des membres du ménage mais également du tissu associatif sur le territoire ou encore de la dynamique politique locale. La vie politique de certaines communes est par exemple « verrouillée » par des Audois originaires et parfois très difficile d'accès à de nouveaux venus (**Menace**). Ainsi, l'abord de la thématique « **PARTICIPATION DU MENAGE A LA VIE LOCALE** ». sous ces différents angles permet une vision globale.

2.2. Zoom sur l'évaluation de la durabilité restreinte du SAMAP

Cette partie du manuel s'appuie sur des extraits de discours tirés des entretiens menés auprès des SAMAP. Ces extraits de discours ont valeur d'illustration mais aussi dans une certaine mesure de démonstration.

2.2.1. La cohérence entre les activités.

L'ambition de l'outil étant d'évaluer la durabilité des systèmes d'activité des ménages agricoles pluriactifs, une attention particulière est apportée à la cohérence de l'ensemble des activités du ménage, c'est-à-dire à leurs complémentarités ou concurrences en terme de travail, de revenu, de risque, d'épanouissement personnel, etc. Ces différents éléments constituent en effet très souvent des motivations à la mise en place de plusieurs activités mais aussi des facteurs de fragilité limitant le développement des activités ou pouvant même mettre en péril la pérennité de l'une ou plusieurs d'entre elle sur le moyen/long terme.

L'« **INTENSITE DU TRAVAIL** » (**A9**) constitue le facteur de fragilité le plus souvent rencontré lors des enquêtes. Que la pluriactivité soit agricole ou non, à l'échelle du ménage ou du chef d'exploitation, c'est la principale raison invoquée à la difficulté de développer les activités voire même de concilier les activités envisagées. Dans ce second cas, la concurrence en terme de travail et souvent de revenu (« **VIABILITE ECONOMIQUE**», **B5**) entre deux activités peut être telle que la pratique de l'une des activités exclue celle de l'autre (**Extraits 1 et 2**).

Contextualisation rapide de l'extrait : Au sein du ménage A3, A développe depuis 2007 une activité d'élevage ovin allaitant (90 brebis viande) parallèlement à son activité initiale de charpentier écologique ; B est musicienne et travaille dans une association d'éveil musical. Il n'y a pas d'implication réciproque des membres du couple dans les activités. Dans cet extrait A nous explique les difficultés qu'il rencontre pour concilier ses deux activités et les conséquences en termes de revenu et de pérennité de l'activité d'élevage.

Extrait :

« Cette année, mon activité de charpentier c'est rien. C'est un gros problème cette année. J'ai mis le paquet sur les brebis on va dire : j'ai un lot d'agneaux qui est convenable. L'année dernière j'ai fait que de la charpente, j'ai fait trois chantiers et je me suis quasiment pas occupé du troupeau. Elles [les brebis] venaient d'arriver et il y avait encore un peu à bouffer, elles se sont démerdées. Mais j'ai fait un agnelage catastrophique : pas assez à bouffer et j'avais pas de tunnel, c'était pas terrible. Cette année j'ai décidé de bien m'occuper des brebis pour bien lancer le truc, et de refaire de la charpente après, mais le problème c'est qu'au niveau rentrée d'argent, la charpente ça fait rentrer des ronds beaucoup plus rapidement [...] On vit avec vraiment pas grand chose. Comme j'ai des primes agricoles, j'ai pas le droit au RMIj'aurais fait ne serait-ce qu'un chantierun chantier c'est un peu près 3000€ pour un mois. »



Contextualisation rapide de l'extrait : Le ménage B7 se lance tout juste dans une activité de viticulteur/vigneron dont A s'occupe majoritairement en parallèle de son travail salarial en tant qu'ouvrier agricole sur un domaine voisin. B travaille en tant qu'enquêtrice sociale pour le tribunal de Carcassonne. Dans cet extrait A exprime les difficultés qu'il rencontre à mener de front ses deux activités en terme de temps de travail :

Extrait :

« l'année dernière c'est le meilleur exemple, parce que malgré tout, j'ai pas eu le temps de m'occuper de mes vignes, on a prévu avec mon patron de travailler 4 jours par semaine. Ça me laisse le vendredi en plus du week-end pour travailler sur mes vignes, mais c'est pas suffisant [...] d'une part je fais pas suffisamment d'heures là bas, parce qu'il y a souvent besoin ici. On se connaît, on est amis mais ça aurait pas été possible sur un autre domaine ou j'aurais mieux calculé mes besoins en temps. Le problème c'est qu'il faut un salaire. Bon, ma compagne travaille à côté. On a quand même une maison à payer »

La surcharge de travail est observable à l'échelle de la journée ou de la semaine (surtout dans les cas de production/transformation et vente directe) (**Extrait 3**) mais aussi à l'échelle de l'année puisque la difficulté de prendre des vacances, de « souffler un peu » est souvent évoquée.

Contextualisation rapide de l'extrait : Le ménage B1 a récemment développé une activité de production de lait de chèvre, transformation fromagère et vente directe majoritairement à la charge de B. A est salarié, caviste à la cave coopérative du village d'à côté. Dans cet extrait, B exprime son point de vue quant aux raisons pour lesquelles l'élevage se développe peu dans cette zone de déprise viticole.

Extrait :

« Je pense que [l'élevage] c'est l'esclavage d'un côté. C'est le temps que ça représente sur une période qui est quand même assez longue : de février jusque novembre- décembre et tous les jours ; il y a pas de repos. Je pense que la principale barrière c'est ça. [...] Oui, le travail c'est pesant. Enfin, c'est vrai que ça demande énormément de travail. Il faut tout adapter, la vie de famille tourne autour de l'élevage. C'est pas évident. »

La charge de travail doit être mise en relation avec le revenu dégagé par l'activité. En effet, ce n'est pas tant le revenu brut dégagé par l'activité qui est mis en avant mais davantage un rapport temps investi sur revenu dégagé. Ce rapport peut éclairer l'investissement des membres du ménages dans l'activité en terme de motivation notamment (**Extrait 4**). L'analyse de la rémunération horaire de l'activité ne doit cependant pas occulter les nombreuses autres raisons possibles à la pratique d'une activité (sens du travail, corps au travail, affectif, etc.) couramment mise en avant.

Contextualisation rapide de l'extrait : Le SA A4 se compose de deux activités : une activité agricole de poules pondeuses initiée il y a deux ans, ainsi qu'une activité de bâtisseur écologique, toutes deux à la charge de A. Dans cet extrait, il explique que l'élevage dégage 200€ de revenu par mois en moyenne pour un investissement en travail qu'il juge trop important en comparaison de la rémunération horaire de son activité de bâtisseur :

Extrait :

« 200€/mois, ce qui est rien. Mais il y a pas de perte non plus. Ces 200€/mois, ce qui me gêne c'est qu'il y a 4h de boulot pour 200€. Je trouve ça un peu léger. Quand je travaille deux jours, c'est bon c'est gagné. Tu comprends que ça ne me motive pas trop pour l'instant. »

Notre cadre d'analyse nous amène à nous intéresser aux différents membres du ménage et notamment à leur investissements respectifs dans les différentes activités (« **REPARTITION DES TACHES AU SEIN DU MENAGE ENTRE LES DIFFERENTES ACTIVITES** », **A10**). Il apparaît ainsi que la répartition des activités au sein du ménage n'est pas toujours rôdée ce qui peut-être à l'origine de difficultés d'organisation mettant parfois en péril le déroulement de l'activité (**Extrait 5**).

Contextualisation rapide de l'extrait : Dans cet extrait, A (ménage A4 : voir extrait 4) nous explique les difficultés rencontrées au sein du couple pour se répartir rigoureusement les tâches en ce qui concerne l'activité agricole et les conséquences en terme de pérennité de l'activité :

Extrait :

« C'est un peu les deux [qui nous occupons des poules], et je pense que c'est pour ça que notre truc il marche pas aussi bien. Parce qu'on a pas défini encore qui fait quoi, des moments c'est moi, des moments c'est elle ; si je suis en chantier, de fait elle est obligé de le faire, si je suis pas en chantier, c'est plutôt moi , mais si c'est plutôt moi mais que j'ai d'autres choses à faire, je vais pas le faire, si on s'est disputé, ça va être moi et elle va laisser tomber, je vais être démoralisé et je vais plus rien faire ici. Parce que justement comme on a pas de contrainte à se dire faut qu'on rentre 500€/mois pour payer notre crédit, si on a un coup de blues, on a un coup de blues. Les poules on leur donne à manger comme on peut, elles produisent, si elles produisent pas tant pis. »

Dans cet extrait, nous voyons de plus que cette motivation au travail et la rigueur en terme de répartition des tâches qui en découle est ici liée au poids de l'endettement et donc à l'autonomie financière du ménage.

Les différentes activités peuvent aussi être cloisonnées entre les membres du ménage (très peu d'investissement dans l'activité de l'autre). Dans ce cas particulier, la personne non impliquée dans l'activité agricole peut parfois être limitée dans la pratique ou le développement de sa propre activité par les choix inhérents à la pratique agricole (choix du lieu, isolement géographique, rythme du travail agricole.) (Extrait 6).

Contextualisation rapide de l'extrait : Dans cet extrait, A (ménage A3 : voir extrait 1) explique les contraintes liées au lieu (et donc imposées en partie par l'activité agricole) dans le travail de sa compagne : éloignement géographique et peu de revenu du fait des charges d'essence importantes.

Extrait :

« Elle fait de l'éveil musical et elle joue dans un groupe. Elle descend [sur Toulouse] mais elle arrive à descendre presque tous les jours quand même. C'est un peu le point noir du lieu. De à terme peut-être construire plus bas parce qu'avec la petite qui va grandir... et puis là c'est moi qui éclate, qui fait mes trucs mais peut-être un jour elle va me dire qu'elle en a marre. C'est chacun son tour. »

C'est pourquoi il semble important de s'attacher à comprendre quelles sont les raisons qui ont motivé le choix de ces activités, mais aussi du lieu (« **MOTIVATIONS INITIALES A L'ACTIVITE ET AU LIEU** », A7). Nous nous intéressons alors au sentiment d'isolement (« **ISOLEMENT GEOGRAPHIQUE, CULTUREL ET AFFECTIF** », A6) et à la qualité de vie (« **QUALITE DE VIE** », A8) des différents membres du ménage (un sentiment d'isolement non partagée pourrait mettre en péril la pérennité du couple et donc du SA).

Enfin, la cohérence entre les activités s'évalue également d'un point de vue économique. La pratique d'une pluriactivité permet souvent de répartir les risques financiers entre les activités (« **REPARTITION DU RISQUE FINANCIER ENTRE LES ACTIVITES** », B4). C'est par exemple ce que nous observons dans le cas d'une activité salariée parallèlement à une activité agricole risquée (vigneron par exemple). Dans le cas de la pluriactivité, nous observons que le système peut être moins sensible aux aides (« **SENSIBILITE AUX AIDES** », B2) puisque souvent une seule des activités donne lieu à des aides. Cependant, dans le cas de la pratique d'une activité d'élevage ovin ou caprin allaitant, la poursuite de l'activité repose entièrement sur les aides PAC qui constitue une part très importante des rentrées d'argent (en 70 à 90% dans les enquêtes). Les aides sociales sont également à considérer puisque que nous intéressons à l'ensemble des aides financières du ménage.

De même que la sensibilité aux aides, le poids de l'endettement (« **POIDS DE L'ENDETTEMENT** », B3) lié à une activité est souvent réparti sur l'ensemble des activités puisque lorsque l'activité agricole est couplée à une activité non agricole, cette dernière ne fait que rarement l'objet d'investissements importants (dans les enquêtes réalisés). Cependant, dans nos enquêtes, nous notons que certaines activités agricoles font systématiquement l'objet d'un investissement financier important qui peut dans certains cas mettre en péril la poursuite de l'ensemble des activités lorsque l'activité agricole ne génère finalement pas suffisamment de revenu. Dans ce cas, le système d'activité devient dépendant de l'activité non salarié en terme de revenu ce qui pour autant contraint l'augmentation du revenu agricole en terme de temps. C'est tout particulièrement le cas de la viticulture avec transformation en cave particulière.

2.2.2. L'ancrage territorial.

Cette thématique transversale tente de qualifier l'insertion du ménage dans son territoire.

Un des éléments les plus important est sans doute la relation entre les membres du ménage et les acteurs locaux (**RELATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX**, A11) (Extrait 7).

Contextualisation rapide de l'extrait : Dans cet extrait, A (ménage B5) nous parle des difficultés qu'il rencontre pour s'ancrer au niveau local sur sa commune de Mas des Cours (11570) :

Extrait :

« Localement, j'ai été conseiller municipal du village mais j'ai démissionné parce que c'était n'importe quoi. C'est un village de 17 habitants et c'est une famille qui règne en maître et qui veut surtout pas lâcher ses prérogatives.

C'est terrible quoi ! Parce que tout ce que je demandais, c'était refusé. Fallait pas rouvrir les chemins communaux. Ouvrir les chemins communaux, ça me semblait bien mais non : « faut pas ouvrir les chemins communaux parce que les gens vont venir bouffer nos asperges et nos figues ». C'est des gens qui ont 270 ha, ils en font rien, rien. C'est scandaleux ! »

Les relations entre chasseurs et éleveurs sont souvent conflictuelles (**Extraits 8, 9**) et méritent une attention particulière.

Contextualisation rapide de l'extrait : Le ménage B4 est aujourd'hui producteur de chevreaux. L'activité caprine remplace depuis 2008 une activité d'élevage ovin arrêté à cause d'une grave altercation avec les chasseurs au cours de laquelle A fut sérieusement blessé et les bêtes furent sérieusement endommagées. Dans cet extrait, il raconte cet évènement :

Extrait :

« Les brebis tout ça, c'était super mais en 2006, nous avons eu une attaque de chiens de sangliers sur le troupeau. Ça s'est très très mal passé. Avec la chasse c'est toujours le problème, ils ne cèdent pas un cm², c'est des cow-boys, ils vous font partir de chez vous. Ça s'était très très mal passé, ils avaient voulu me taper ... j'ai eu 22 bêtes d'abîmées, elles ont même eu les mamelles mangées et ces bêtes j'ai pas pu les garder pour la mise bas. Elles avaient les mamelles pleines mais elles pouvaient pas nourrir les petits. C'était une histoire de fous. Ces bête,s elles étaient meurtries de partout, abîmées de partout, moi j'ai fait des points toute la journée ... ça été lamentable. Et de ce fait, je me suis mal au dos à cause des chiens, je me suis pas laissé faire et il a fallu que je retourne à l'hôpital, que je retourne sur la table d'opération, grâce à eux ; mais bon, maintenant c'est passé et en attendant c'est quand même dur à avaler parce que eux c'est leur loisir et nous c'est notre travail. »



Contextualisation rapide de l'extrait : Le ménage B1 (voir extrait 3) est originaire de la commune sur laquelle il pratique une activité d'élevage caprin/transformation fromagère et vente directe. Dans cet extrait, B expose son point de vue sur la chasse qu'elle considère comme partie intégrante de la vie locale :

Extrait :

« Nous on a pas de souci avec les chasseurs. Mon mari est trésorier de l'association de chasse. Chacun doit y mettre un peu du sien. Je sors pas mes bêtes en plein endroit où ils vont chasser. Il n'y a jamais de soucis mais c'est vrai je ne titille pas. Quand ils chassent là, je prend mes chèvres et je vais ailleurs. Je pense pas que ça change et puis c'est grand le territoire, il y a assez pour les chasseurs et pour quatre chèvres qui pâturent. [...] Quand on est pas du coin, et qu'on veut s'installer on va se heurter à beaucoup de soucis. La chasse ça fait partie de la vie du village. Moi je suis d'ici donc je la critique pas la chasse mais c'est vrai qu'il y a beaucoup d'éleveurs qui comprennent pas la chasse. [...] la chasse ça fait partie de la vie du village et des coutumes et ça on pourra jamais l'enlever, c'est comme ça ... on peut pas la sortir de la vie du village c'est impossible. Moi ce côté ça ne me perturbe pas du tout parce que ça a toujours fait partie de ma vie. »

La compréhension de l'insertion locale du ménage peut être également être analysée sous l'angle des difficultés rencontrées localement lors de l'installation (recherche de foncier, raccordement aux réseaux communaux, soutien des élus municipaux, etc.) (**Extraits 10, 11**) et encore aujourd'hui.

Contextualisation rapide de l'extrait : Dans cet extrait, A du ménage B7 (voir extrait 1) évoque sa relation avec les locaux du village :

Extrait :

« Pour les gens du village, on est quand même des étrangers. Ici, quand même tu ne t'intègres pas facilement. Nous ça fait 11 ans qu'on est là et tous nos amis sont des gens qui sont pas d'ici. [...] Ici, j'ai eu aucun accueil favorable. [...] le maire, ici : rien à foutre de notre truc. A chaque fois pour le permis de construire on a eu du mal à l'obtenir, alors qu'il est de la DDE, il nous a pas aidé. »



Contextualisation rapide de l'extrait : Dans cet extrait, A du ménage A3 nous parle de son installation en ovin viande et de sa recherche de foncier. Il souligne ainsi, l'importance du soutien qu'il a reçu de la part d'un agriculteur de la commune pour son installation sur la commune :

Extrait :

« il y en a un [propriétaire du coin] qui a une grosse propriété et qui a un peu râlé parce que j'étais pas venu me présenter à lui, alors quand je lui ai demandé pour pâturez quelques champs chez lui il a refusé Après j'étais épaulé par Miguel Garcia de la Torre qui était maire du village. Et puis je travaillais déjà l'hiver dans le coin et

comme il y a pas grand monde qui sait bouger des vaches, je l'avais aidé pas mal, j'avais fait de la clôture. Là par exemple, je garde les deux troupeaux. Il est tjrs là pour m'aider et vice versa. »

Ainsi, nous nous intéressons à la sécurisation du foncier (**PERENNITE DU FONCIER, A12**) : l'absence de contrats de passage ou de location écrits fragilise l'activité agricole, rendant celle-ci dépendante du bon vouloir des propriétaires. C'est par exemple, le cas de l'apiculture qui dépend exclusivement de contrats oraux ; ou encore des éleveurs caprins et ovins qui ne bénéficient pas toujours de convention de pâturage. De plus, la demande régulière des accords oraux de passage implique un investissement en terme de temps.

La reconnaissance locale de l'activité à travers des partenariats entre acteurs témoigne d'un ancrage territorial certain (**Extraits 12, 13**).

Contextualisation rapide de l'extrait : Dans cette extrait, B du ménage B1 (voir extraits 3 et 9) témoigne de la reconnaissance de son activité caprine par la mairie en terme de gestion du paysage et de la mise à disposition de parcours communaux qui en a découlé :

Extrait :

« On est du coin, je suis ici depuis des générations. On a pas eu de souci auprès de la commune quand on a voulu s'installer. On a pas été rejeté au contraire. [...] Et au niveau de la mairie il disent que ça va nettoyer la garrigue qui est vraiment en forêt C'est un partenariat, tout le monde va y trouver son compte. Même les gens dans le village »



Contextualisation rapide de l'extrait : B du ménage B4 (voir extrait 8) a mis place un partenariat avec les viticulteurs (qu'il connaît très bien, de par son passé professionnel comme caviste) de son village quant à la conduite annuelle de ses chèvres sur parcours :

Extrait :

« L'hiver elles vont sur toutes les exploitations agricoles du village. Personne ne me refuse, ça fume les terres en passant et en plus c'est mes anciens patrons, on se connaît tous [...] Quand c'est mou dans les vignes, je passe pas, sinon après c'est du béton. »

L'ancrage territorial du ménage dépend également de la qualité et de la densité des réseaux sociaux dans lesquels il est inséré (**Extrait 13**). Ainsi, la participation du ménage à la vie locale, mais encore le collectif de travail et plus particulièrement le travail avec d'autres agriculteurs (**PARTICIPATION DU MENAGE A LA VIE LOCALE, A1 ; COLLECTIF DE TRAVAIL, A3 ; TRAVAIL EN RESEAU AVEC D'AUTRES PAYSANS, A4**) sont autant d'éléments éclairants quant à l'insertion sociale du ménage sur son territoire (**Extrait 14**).

Contextualisation rapide de l'extrait : A du ménage A3 (voir extrait 11) travaille étroitement avec un éleveur ovin et bovin de son village avec qui il a mis place un partenariat gagnant/gagnant :

Extrait :

« Là, le troupeau du voisin c'est la première année qu'il sort. Avant, elles [les brebis] étaient dans un parc. Du coup ça m'a permis de leur faire manger de la luzerne. C'est pas très lissé comme histoire ; lui ça l'arrange il s'occupe pas de son troupeau. C'est depuis le mois de mai qu'il ne s'occupe pas de son troupeau. Hier il m'a appelé pour me demander si il avait des agneaux de près. Pour lui c'est vachement intéressant. En échange j'avais 10 ha de luzerne à manger gratos dans le val de Dagne. Moi ça me va bien comme échange : il a payé la semence et les clôtures. Et puis tant qu'à garder, autant que je garde 150 brebis »

Les motivations initiales au lieu ainsi que l'estimation du sentiment d'isolement (**ISOLEMENT GEOGRAPHIQUE, CULTUREL ET AFFECTIF, A6 ; MOTIVATIONS INITIALES A L'ACTIVITE ET AU LIEU, A7**), nous permettent de qualifier la satisfaction du ménage quant à son lieu de vie, facteur de pérennité du SA.

Enfin, l'existence d'une clientèle locale pour les activités du ménage nous a semblé importante parce qu'elle indique une certaine reconnaissance locale des produits et services et assure donc une certaine pérennité en terme de débouché commercial (**PERENNITE DES DEBOUCHES COMMERCIAUX, B1**) mais aussi de lien social.

2.2.3. La qualité de vie.

La qualité de vie est également une thématique transversale particulièrement mise en relief au cours des enquêtes. Elle est évaluée sous l'angle de plusieurs thématiques qualifiant différents aspects allant du travail, au lieu, à la reconnaissance sociale et aux motivations.

Un regard est posé sur la reconnaissance sociale et professionnelle (**Extrait 15**), source de motivation à travers l'étude des réseaux sociaux du ménage (**PARTICIPATION A LA VIE LOCALE DU MENAGE, A1 ; OUVERTURE DU SA VERS L'EXTERIEUR, A2 ; COLLECTIF DE TRAVAIL, A3 ; TRAVAIL EN RESEAU AVEC D'AUTRES PAYSANS, A4 ; RELATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX ; A11**).

Contextualisation rapide de l'extrait : Dans cet extrait, B du ménage B1 (voir extraits 3, 9 et 12) évoque sa satisfaction au fait que ses enfants n'aient pas honte de son métier de chevrère. Dans l'ensemble de l'entretien, le thème de la reconnaissance sociale de sa profession agricole (en rupture avec son travail salarié à la poste abandonné progressivement depuis 2003 au profit de l'activité agricole) est récurrent :

Extrait :

« Mais le bon côté, c'est qu'à l'école il [son fils] en a tjrs parlé que sa mère faisait du fromage de chèvre, et à l'école, il y a jamais eu de moquerie donc c'est bien entré dans les mœurs. Alors que moi je me rappelle de ma génération, c'était pas bien vécu. C'était pas bien vu d'avoir des chèvres, c'était pas moderne, c'était rétrograde. Les profs posent des questions pour se renseigner. Ils n'ont pas honte d'avoir des chèvres. »

La qualité de vie dépend également de l'intensité du travail mais également, de la souplesse de son organisation à différentes échelles de temps (**COLLECTIF DE TRAVAIL, A3 ; INTENSITE DU TRAVAIL, A9 ; REPARTITION DES TACHES AU SEIN DU MENAGE ENTRE LES DIFFERENTES ACTIVITES, A10**) (**Extraits 16, 17, 18**).

Contextualisation rapide de l'extrait : B du ménage B1 (voir extrait précédent) évoque sa charge de travail journalière et l'importance du soutien familial de manière quotidienne mais également sur l'année :

Extrait :

« Mon mari m'aide et il y a ma sœur qui m'aide tous les jours. Elle lave la fromagerie. Mon beau père qui me coupe l'herbe. Sinon, on pourrait pas. Il faudrait des journées de 60H. Mes parents sont juste à côté. Il y a plein de trucs qui rendent service ; c'est une charge de travail très lourde. Nous on part quand il y a plus la traite, c'est tout. [...] Comme il [son mari] travaille à la cave coopérative, il y a un pic de travail en août septembre octobre. Et là je suis seule, c'est plus difficile »



Contextualisation rapide de l'extrait : A du ménage A3 (voir extraits 11 et 14) exprime dans cet extrait une certaine qualité de vie (tout particulièrement par rapport à sa petite fille d'un an) liée à la souplesse de sa journée de travail :

Extrait :

« J'ai toujours vécu comme je voulais [...] je me gère comme j'ai envie, c'est quand même une richesse. Même par rapport à Mathilde quand faut la garder. Sauf cas exceptionnel où il faut que j'aille aux brebis, où je peux pas, sinon je suis là pas de problème. C'est pas comme ci je travaillais dans un bureau de 8h à 18h. Là, je rentre à la maison le midi, je bois un café. S'il y a des copains chez moi, je peux leur consacrer du temps, c'est vraiment un autre rythme .. que je trouve plus juste. »



Contextualisation rapide de l'extrait : A du ménage B2 exprime ici la souplesse que lui permet son travail quotidien de paysan boulanger et les aménités en terme de qualités de vie :

Extrait :

« C'est une chose qui manque [les vacances] mais à côté ça on a une vie ... on est tranquille. Là, la pâte on sait qu'elle va lever et je peux discuté une demi heure de plus. On a tout le temps qu'on veut, si quelqu'un arrive on peut boire l'apéro. On est là même si on travaille, on a tout sur place, on vit sur place. C'est la belle vie quand on l'a choisit. »

Enfin, le sentiment de qualité de vie est pour beaucoup lié aux raisons initiales des activités et du lieu (**ISOLEMENT GEOGRAPHIQUE, CULTUREL ET AFFECTIF, A6 ; MOTIVATIONS INITIALES A L'ACTIVITE ET AU LIEU, A7 ; QUALITE DE VIE, A8**). Les ménages enquêtés ont souvent évoqué un choix de vie en rupture ou en continuité de trajectoire de vie, et des

motivations en terme de qualité de vie (**Extraits 19, 20, 21, 22, 23**). Cependant, l'isolement géographique, à travers la distance aux services indispensables et à la culture est souvent décrié dans les enquêtes et apparaît comme un facteur de fragilité.

Contextualisation rapide de l'extrait : A du ménage B7 exprime dans cet extrait les raisons qui ont motivé le lieu géographique de son premier emploi comme chef de culture sur un domaine viticole, travail déterminant dans le choix du ménage de s'installer non loin de là en développant une activité viticole :

Extrait :

« je suis arrivé à Lagrasse, je me suis dit : c'est tellement beau, il faut que je prenne ce boulot absolument »



Contextualisation rapide des extraits : Dans les extraits suivants tirés de plusieurs entretiens (B5, B2, A3, A5) les motivations au lieu et/ou à l'activité agricole en terme de qualité de vie sont évoquées :

Extrait :

« On a une des meilleurs qualité de vie qu'on peut avoir à mon avis. C'est la motivation principale. J'ai vécu 9 ans à Lyon, je sais ce que v'est la vie ». « Je pense qu'on ça dans le sang ou on l'a pas, ça s'invente pas, soit on le sent soit on le sent pas ».

Extrait :

« Oui c'est la belle vie puisque c'est la vie qu'on a choisit »

Extrait :

« moi je vois pas comment je pourrai faire autrement que de vivre à la campagne. J'ai habité en camion, en caravane ... je pourrai pas faire autrement. Je suis tout le temps dehors, je peux pas être dans une maison. Et je trouve qu'il y a quelque chose à faire dans les campagnes »

Extrait :

« J'ai toujours une fâcheuse tendance à aller aux endroits où il y a pas beaucoup de monde. Maintenant, je m'en plaint un peu mais quelque part ça me dérange pas non plus. C'est vrai que l'hiver est long parfois. La moindre petite festivité se situe tjrs un peu loin. C'est vrai que c'est la route, tout ça. Après c'est un peu extrême ici. Moi j'ai vécu en Lozère et il y avait tout de suite des choses plus près de chez moi »

Enfin, le revenu (**VIABILITE ECONOMIQUE, B5**) doit être jugé suffisant par le ménage au vu de ses besoins (**Extrait 24**). Il apparaît en effet que contrairement à la norme fixée lors de l'installation DJA, l'estimation du revenu nécessaire aux besoins du ménage est très variable d'un ménage à l'autre. Il dépend des aspirations de consommation du ménage mais semble être très lié au passé du ménage en terme de niveau de vie et donc aux habitudes de consommation.

Contextualisation rapide de l'extrait : A du ménage B5 évoque dans cet extrait ses attentes en terme de revenu en lien avec ses besoins estimés :

Extrait :

« En terme de revenu, tout dépend aussi ce qu'on veut. Nous à la rigueur, un demi SMIC, ça nous suffit ; mais parce qu'on a très peu de charges, charges de la famille et de l'exploitation. On a pas d'enfants, il y a ça aussi, ça serait différent. On est que deux, on a pas d'emprunt sur le dos, donc à 500€ par mois, on s'est sort. Mais tout dépend le niveau de vie qu'on veut. On fait pas de sorties à tout va, on est là, on est bien. »

2.3. Présentation des thématiques de durabilités socio-territoriale et économique.

La grille ci-dessous présente les thématiques retenues ainsi que les indicateurs qui leur sont chaque fois associés. Les cases grisées correspondent aux éléments à remplir lors de l'évaluation du SAMAP. Le tableau ci-dessous décrit rapidement les éléments auxquels s'intéresser lors de l'évaluation ainsi que le type d'évaluation à mener.

La plupart des indicateurs recensés dans l'outil ont été identifiés lors de l'analyse des entretiens auprès des SAMAP. Leur importance relative est propre à chaque système et c'est pourquoi nous n'avons pas décidé jusque maintenant de pondérer ou agréger les réponses aux différentes thématiques. Pourtant, certains indicateurs sont plus récurrents que d'autres dans le discours mais cela signifie-t-il pour autant qu'ils impactent davantage sur la capacité du système à durer dans le temps ? Les enquêtes réalisées sur des systèmes jeunes (de 2 à 6 ans) nous permettent uniquement de dire que dans le pas de temps séparant aujourd'hui de la date d'installation ces facteurs ont une influence, mais qu'en est-il sur du long terme ? A titre d'exemple, la qualité de vie est très souvent mentionnée comme la raison d'être de l'activité à contrario du revenu. Mais peut-on dire pour autant que la baisse du revenu peut être compensée par la qualité de vie et assurer ainsi la pérennité du système ? Par ailleurs, les indicateurs relevés dans la grille ne sont pas indépendants les uns des autres, ce qui n'est pas très rendu compte par la grille (les thématiques transversales tentent de pallier à ce manque). Cette interdépendance des facteurs les uns entre les autres est à considérer lors du jugement posé sur le projet et plus encore dans la construction du projet (**Exemple:** travailler plus pour augmenter le revenu peut se faire au détriment de la qualité de vie). Ces questions pourront être mises en débat dans une perspective d'amélioration de l'outil.

Dans l'optique d'une utilisation ex ante, l'intérêt de l'outil tel qu'il est présenté aujourd'hui est de mentionner les différentes thématiques réellement rencontrés, de les analyser au vue du projet avec le porteur de projet de manière à ce qu'il puisse définir ses objectifs et d'identifier les points forts et les points faibles de son projet dans une perspective constructiviste. A noter qu'il s'agit -comme retenu dans la grille de lecture construite sur bases bibliographiques- d'une évaluation qualitative dans le cadre d'un accompagnement par la maïeutique. Dans cette perspective, nous proposons que l'outil serve de support à la discussion dans le cadre de la construction du projet. Il s'agit donc de décrire le SAMAP en lien avec chaque indicateur dans une perspective compréhensive et de recueillir ainsi l'appréciation/l'opinion de la personne (du porteur de projet dans le cas d'une évaluation ex ante). Chaque indicateur nécessite une description des objectifs du ménage et un commentaire par rapport à ces objectifs de manière à ce que les porteurs de projets puissent tout à la fois éclaircir leur projet par dans un rapport entre idéal et réalisable.

Les thématiques en lien avec la durabilité environnementale sont présentées plus loin dans ce manuel du fait des spécificités qui leur sont propres.

		Thématiques générales	Indicateurs	Durabilité Restreinte <i>interne</i>		Durabilité Restreinte <i>externe</i>		Durabilité Etendue (enjeux)	
DURABILITE SOCIO-TERRITORIALE	A1	A1-1	Participation à la vie locale du ménage	Engagement dans la vie associative	On s'intéresse ici à l'ensemble des membres du ménage (y compris les enfants), à l'importance de l'engagement, les motivations, les éventuelles contraintes pour davantage d'engagement, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	<u>Ex</u> : Appréciation de la qualité du tissu associatif	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux
				Engagement dans la politique locale	Dans quelles structures électives est engagé le ménage ? importance de l'engagement, les motivations, les éventuelles contraintes pour davantage d'engagement, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	<u>Ex</u> : Appréciation du dynamisme politique local	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux
	A2	A2-1	Ouverture du SA vers l'extérieur	Ouverture du SA	Ouverture du SA à la vente directe, à la dégustation, à des visites, conseils, etc : fréquence, motivations, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	<u>Ex</u> : Zone touristique, facilité d'accès par la route, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux
				Aide à la création ou au développement d'activité	Implication des membres du ménage dans des actions d'aides à l'installation (<u>Ex</u> : aide à l'installation par des actions de tutorat), accueil d'apprentis, etc. : fréquence, motivations, etc.	Description et appréciation des membres du ménage			Revitalisation des espaces ruraux, Solidarité paysanne
				Accueil de stagiaires, de woofers, de scolaires	Accueil de stagiaires, de woofers, de scolaires : fréquence, motivations, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	<u>Ex</u> : Demande de la part d'une école, région plébiscité par les woofers, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux
	A3	A3-1	Collectif de travail	Main d'œuvre familiale disponible régulièrement	Description de la MOF (autres que les membres du ménage impliqués dans les activités) : qui ? Quelles compétences ? Pourquoi ? Fréquence de l'aide ? Estimation de la pérennité des "coups de main" et de la dépendance du SA à cette MOF, etc.	Description et appréciation des membres du ménage			

	A3-2		Main d'œuvre familiale disponible ponctuellement	Description de la MOF mobilisable ponctuellement en cas de surcharge de travail ou de chantiers exceptionnels (Ex : les vendanges, construction d'un tunnel d'élevage, etc.) : qui ? Quelles compétences ? Pourquoi ? Fréquence de l'aide ? Estimation de la pérennité des "coups de main" et de la dépendance du SA à cette MOF, etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
	A3-3		Autre personne mobilisable dans le collectif de travail	Description de la MO extérieure (amis, collègue du conjoint, woofers, autres) mobilisable ponctuellement en cas de surcharge de travail ou de chantiers exceptionnels (Ex : les vendanges, construction d'un tunnel d'élevage, etc.) : qui ? Quelles compétences ? Pourquoi ? Fréquence de l'aide ? Estimation de la pérennité des "coups de main" et de la dépendance du SA à cette MO, etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
A4	A4-1	Travail en réseau avec d'autres paysans	Travail en partenariat avec d'autres acteurs	Description des éventuelles actions menées en partenariat avec d'autres agriculteurs (Ex : Pollinisation des céréales, pâtures dans les vignes, etc.) : historique de la mise en place ? motivations initiales ? pérennité du partenariat ? dépendance du SA au partenariat ? etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Reconnaissance locale de l'activité d'élevage, habitude locale d'entraide entre agriculture, etc	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux, Solidarité paysanne
	A4-2		Organisation, participation à des journées d'entraide	Organisation, participation à des journées d'entraide : entraide avec qui ? motivations ? dépendance du SA à l'entraide ? etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Existence de réseaux locaux d'entraide, solidarité paysanne locale, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux, Solidarité paysanne
	A4-3		Echange de conseils techniques ou autre	Avec qui ? Quel type de conseils ? Qualité du conseil ? Etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Existence de réseaux techniques locaux (syndicat caprin par exemple), etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux, Solidarité paysanne
	A4-4		Echange de matériel / achat groupé de matériel	Avec qui ? Quel matériel ? Motivations ? Historique de la mise en place ? Etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Présence d'une CUMA à proximité, agriculteur avec les mêmes production non loin, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux, Solidarité paysanne

	A5-2	Isolement professionnel	Travail en contact avec des organismes professionnels (CA, ADEAR, etc.) ou non agricoles	Travail en contact avec des organismes professionnels agricoles (CA, ADEAR, etc.) ou non agricoles (selon autre(s) activité(s)) : Avec quels OPA? Pourquoi ces structures ? Densité du conseil ? Quel type de conseils ? Qualité du conseil ? Etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
	A5-3		Reconnaissance des activités par les proches	Soutien familial et amical : en terme de temps, d'encouragement, etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
	A6-1	Isolement géographique, culturel et affectif	Proximité des commerces et des services	Proximité des commerces et des services jugés importants pour les différents membres du ménage (école, activités sportives pour les enfants, etc.)	Description et appréciation des membres du ménage	<u>Ex</u> : Proximité des commerces, des services, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux
	A6-2		Distance du siège d'habitation aux activités	Distance du siège d'habitation aux différentes activités du ménage (<u>Ex</u> : activité salariée à 100 km de l'activité agricole) : temps consacré aux transports, contraintes en terme d'organisation, etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
	A6-3		Accès à des manifestations culturelles	Accès à des manifestations culturelles, cinémas, autres : distance, qualité, coûts, motivations à y aller, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	<u>Ex</u> : Dynamisme culturel, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux
	A6-4		Qualité du tissu social sur le village et ses environs	Appréciation de la qualité du tissu social sur le village et ses environs : contraintes et avantages pour la conduite des activités, en terme de qualité de vie	Description et appréciation des membres du ménage	<u>Ex</u> : Nombre d'enfants sur le village, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux
	A7-1	Motivations initiales à l'activité et au lieu	Choix de vie cohérent par rapport au passé du ménage, en rupture ou en continuité	Historique de la trajectoire du ménage : explication des motivations initiales aux activités, en terme de qualité de vie, etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
	A7-2		Valorisation de compétences, de savoirs-faire	Valorisation de compétences, de savoirs-faire acquis par le passé	Description et appréciation des membres du ménage			
	A7-3		Motivations à la pluriactivité	Pourquoi plusieurs activités ? Motivations aux différentes activités (goût, revenu, temps, statut, foncier, etc.)	Description et appréciation des membres du ménage			

	A7-4		Goût du ou des métiers	Goût pour l'ensemble des activités ? Pénibilité de certaines d'entre elles ? Etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
	A8-1	A8	Qualité de vie	Qualité de vie sur l'année	Qualité de vie sur l'année (avec la saisonnalité)	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Rudesse du climat, etc.	Description et appréciation des membres du ménage
	A8-2			Existence de projets à court, moyens et long terme	Existence de projets à court, moyens et long terme	Description et appréciation des membres du ménage		
	A8-3			Qualité de vie sur le lieu d'habitation du ménage	Qualité de vie sur le lieu d'habitation du ménage : environnement, paysage, etc.	Description et appréciation des membres du ménage		
	A9-1	A9	Intensité du travail	Temps de travail quotidien	Temps de travail quotidien à l'échelle d'une semaine des différents membres du ménage	Description et appréciation des membres du ménage		
	A9-2			Pic de travail sur l'année de la combinaison d'activités	Pic de travail sur l'année de la combinaison d'activités : quand ? Pourquoi ? Quelle gestion de ces pics ?	Description et appréciation des membres du ménage		
	A9-3			Possibilité de prendre des vacances	Possibilité de prendre des vacances : en terme de temps, possibilité de se faire remplacer, dépendance aux marchés (perte de clientèle), etc.	Description et appréciation des membres du ménage		
	A9-4			Poids de la gestion administrative	Poids de la gestion administrative : appréciation du temps consacré, pénibilité du travail, etc.	Description et appréciation des membres du ménage		
	A9-5			Surcharge de travail lié à la combinaison des activités	Surcharge de travail lié à la combinaison des activités	Description et appréciation des membres du ménage		
	A9-6			Organisation du travail	Souplesse ou rigidité du travail à l'échelle d'une journée, d'une semaine ou d'une année : avantage et inconvénients, impacts en terme de qualité de vie, etc.	Description et appréciation des membres du ménage		

	A9-7		Pénibilité de certaines tâches	Pénibilité de certaines tâches et causes : mauvaise organisation, manque de matériel, répétitivité, etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
	A10	Répartition des tâches au sein du ménage entre les différentes activités	Implication rôdée/définie entre les membres du ménage	Qui s'occupe de quoi ? Pourquoi ? Est-ce systématique ? Si non, quels impacts sur l'activité ?	Description et appréciation des membres du ménage			
			Implication qui répond aux besoins/désirs/objectifs des différents membres du ménage	Motivations à la répartition des tâches actuelles ? Quels objectifs en terme de goût, de temps, de compétences, etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
	A11	Relation avec les acteurs locaux	Etat des relations avec les chasseurs de gros gibiers	Description des relations avec les chasseurs : problèmes rencontrés ou non ? importance ? Actions envisagées pour faire évoluer la situation ?	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Influence des chasseurs de gros gibiers sur le territoire, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux
			Reconnaissance locale de l'activité agricole .	Reconnaissance locale de l'activité agricole orale ou traduite en actions concrètes (Ex: Mise à disposition de terres communales, réhabilitation de la piste jusqu'au siège de l'EA, raccordement du siège de l'EA à l'eau de la commune), etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Politique communale en faveur de l'installation agricole, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux, Renouveau de la population agricole
	A12	Pérennité du foncier	Pérennité du foncier	Existence de contrats de foncier pérennes : propriété, location avec bail pluriannuel, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Politique communale en faveur de l'installation agricole, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	
	A13	Transmissibilité	Montant des droits					Renouveau de la population agricole
			Coût de la reprise de l'exploitation					Renouveau de la population agricole
	A14	Contribution à l'emploi sur le territoire	Emploi de saisonniers					Revitalisation des espaces ruraux
			Provenance territoriale de la main d'œuvre employée					Revitalisation des espaces ruraux

DURABILITE ECONOMIQUE		A14-3		Emploi d'un salarié permanent					Revitalisation des espaces ruraux
	B1	B1-1	Pérennité des débouchés commerciaux	Production de qualité	Dans le discours : justification d'une production de qualité ? Motivations ?	Description et appréciation des membres du ménage			Production de qualité
		B1-2		Clientèle fidélisée	Appréciation de la part et du degré de fidélisation de la clientèle	Description et appréciation des membres du ménage			
		B1-3		Clientèle locale	Existence d'une clientèle locale ? Sur quels marchés ? Importance de la clientèle locale dans l'ensemble de la clientèle ?	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Existence d'une clientèle locale pour ce type de produits ou services, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Protection de l'atmosphère, Renouvellement de la population agricole, Revitalisation des espaces ruraux
		B1-4		Facilité de vente des produits (et services)	Description de la qualité des débouchés commerciaux : pérennité des marchés, contraintes et avantages des différents marchés, existence de stocks, investissement en temps pour la vente, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Qualité du marché locale pour ce type de produit ou services, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	
	B2	B2-1	Sensibilité aux aides	Sensibilité aux aides	Importance des différentes aides reçues pour les différentes activités (PAC, dégrèvement d'impôt liés au label AB, aides sociales, etc.) dans le revenu du ménage, dépendance aux aides, pérennité des aides, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Aides territoriales, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	
	B3	B3-1	Poids de l'endettement	Poids de l'endettement	Poids des annuités (activité agricole, autre activité et ménage) dans le revenu du ménage.	Description et appréciation des membres du ménage			

	B4	B4-1	Répartition du risque financier entre les activités	Répartition du risque financier entre les activités	Description du risque des différentes activités : revenu, stabilité, climat, incertitudes diverses et variées et de la complémentarité entre les activités en terme de risque (temps de travail, revenu, etc) : Ex: vigneron + salariat	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Caractéristiques du marché de l'emploi en lien avec les activités, etc.	Description et appréciation des membres du ménage		
	B5	B5-1	Viabilité économique	Etat de la trésorerie	Capacité à dégager à assurer la pérennité de l'activité (au minimum le besoin en fond de roulement des différentes activités)	Description et appréciation des membres du ménage				
		B5-2		Satisfaction du revenu actuel au vu des besoins du ménage	Adéquation du revenu aux besoins des différents membres du ménage, explicitations des besoins et des éventuels manques, etc.	Description et appréciation des membres du ménage				
	B6	B6-1	VA des produits et services	Vente en directe, en circuit court, adhésion à des labels valorisants	Quels types de labels et de circuits courts ? Motivations ? Avantage et inconvénients (Ex : Proximité et meilleure valeur ajoutée, ou contraintes des ITK liées au label, etc.) , Etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : Existence de circuits courts, dynamisme agricole autour des circuits courts, politique territoriale, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Protection de l'atmosphère, Gestion des ressources non renouvelables, Renouveau de la population agricole, Revitalisation des espaces ruraux	
	B7	B7-1	Dépendance financière	Multicompétence des membres du ménage	Débrouillardise des membres du ménage --> autonomie en main d'œuvre, etc. Ex: compétence de réparation de tracteur, auto-construction	Description et appréciation des membres du ménage				
		B7-2		Dépendance au tourisme			Ex : Zone touristique, facilité d'accès par la route, type de tourisme, etc.	Description et appréciation des membres du ménage		
		B7-3		Nombre de clients/type de commercialisation, etc.			Ex : Caractéristiques de la filière agricole, existence et caractéristiques des différents modes de commercialisation territoriaux, régionaux etc.	Description et appréciation des membres du ménage		

	B7-4		Part des intrants achetés par rapport aux intrants totaux	Charges liées aux intrants sur l'ensemble des charges : pourquoi acheter ces intrants ? Etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
	B8	Spécialisation	Revenu de l'activité la plus rémunératrice/ revenu total	Quelle activité dégage le plus de revenu : pourquoi ? Temps passé à l'activité ? Etc.	Description et appréciation des membres du ménage			
			Temps consacré à l'activité la plus chronophage / temps de travail total de l'ensemble des activités	Quelle activité prend le plus de temps : pourquoi ? Intérêt de l'activité (revenu, statut, goût, foncier, etc.)	Description et appréciation des membres du ménage			
	B9	Dépendance énergétique	Approvisionnement locale en intrants			Ex : Prix, qualité et accessibilité des intrants sur le territoire, etc.	Description et appréciation des membres du ménage	Revitalisation des espaces ruraux, Solidarité paysanne, Protection de l'atmosphère, Gestion des ressources non renouvelables
			Utilisation d'énergies alternatives (activités et ménage)	Chauffe-eau solaire, panneaux solaires, chauffage au bois, etc. sur la maison et/ou sur les bâtiments agricoles ou autres, etc.	Description et appréciation des membres du ménage			Protection de l'atmosphère, Gestion des ressources non renouvelables
			Poids des charges énergétiques	Poids des charges énergétiques des différentes activités (+ménage) dans l'ensemble des charges de chaque activité (+ ménage) : Importance des frais de carburants, électricité, etc. dans le total des charges du ménage et des activités	Description et appréciation des membres du ménage			

2.4. L'évaluation de la durabilité agro-environnementale

Cette partie s'attache à présenter les thématiques retenues actuellement et à justifier ce choix. Pour ce faire, la méthodologie de sélection est rapidement évoquée puis nous détaillerons les nombreuses limites de l'évaluation ex ante de la durabilité environnementale dans l'outil actuel afin de réfléchir aux améliorations possibles.

2.4.1. Justification des thématiques et facteurs de durabilité retenus

Comme il a été présenté plus haut (1.2.2), le choix des thématiques et indicateurs de durabilité agro-environnementales en vue d'une évaluation ex ante des systèmes d'activités dans le contexte sud Audois pose des difficultés de différentes natures :

- Le cadre d'analyse -système d'activité- qui implique une évaluation de la durabilité environnementale d'activités de nature diverses
- L'existence de normes et de seuils associés aux indicateurs en fonction :
 - o des productions, et du contexte agro-éco-environnemental
 - o des connaissances actuelles et retenues dans l'élaboration de l'indicateur
 - o des choix quant à l'agrégation des données (mode d'agrégation, pondération des indicateurs, etc.) et à la nature des données récoltées (accessibilité, précision, etc.) eux même fonction de l'objectif de l'évaluation
- L'inévitable représentation de la durabilité par les concepteurs et donc du « modèle agricole durable » dessiné par la méthode d'évaluation
- L'absence de méthodes d'évaluation ex ante de la durabilité agro-environnementale sur laquelle basée notre réflexion

Pour dépasser ces limites, nous proposons dans notre grille de lecture de la durabilité des SAMAP construite sur bases bibliographiques (cf annexe) :

- De n'évaluer que la durabilité environnementale des activités agricoles du SAMAP
- De sélectionner des thématiques environnementales partagées entre différentes méthodes et les indicateurs couramment associés (ce qui n'est pas nécessairement synonyme de pertinence scientifique et ce d'autant plus que certains ont été adaptés maintes fois en fonction des objectifs de la méthode et ont pu perdre de leur pertinence)
- De **favoriser** les indicateurs qualitatifs basés sur des données faciles d'accès (sur du déclaratif en particulier) ce qui implique un biais important : les indicateurs les plus importants peuvent avoir été omis parce jugés difficilement accessibles via la méthodologie d'évaluation envisagée. Ainsi, c'est comme si les indicateurs retenus étaient des indicateurs agrégés de données quantitatives non accessibles dans notre étude, ce qui serait à vérifier avec rigueur. Des indicateurs quantitatifs sont retenus également dans l'idée de les confronter au terrain.

2.4.2. Limites des indicateurs aujourd'hui proposés

Cette première grille fut ensuite confrontée au terrain de manière à tester les indicateurs retenus dans le contexte sud Audois sans aprioris de départ quant aux activités agricoles présentes. Les enquêtes menées auprès des SAMAP révèlent cependant qu'il est difficile d'appliquer cette grille même dans le cadre d'une évaluation ex post et ce pour plusieurs raisons :

- Les activités agricoles développées par les ménages pluriactifs rencontrés semblent très peu impacter sur l'environnement et ne rentrent souvent pas dans les cases prédéfinies par notre grille. L'annexe ? présente une description rapide des activités agricoles rencontrées dans les enquêtes à travers la grille de lecture proposée après l'étude bibliographique. Ainsi, sur 14 enquêtes menées :
 - o aucune activité agricole n'impliquait d'irrigation
 - o une seule activité donnait lieu à une utilisation de pesticides
 - o les seuls amendements utilisés sont du fumier (sous forme solide) issus des activités d'élevage (petite quantité au vu des surfaces d'épandage)

- les sols ne sont que très rarement nus : la moitié des activités rencontrés étaient de l'élevage sur landes et parcours sans culture (ou des prairies permanentes : un seul cas) ; dans le cas des cultures de blé, sont faites sans labour ou labour superficiel était chaque fois pratiqué et enfin sur deux viticulteurs enquêtés, un vignoble était entièrement enherbé.
- Les quelques indicateurs quantitatifs retenus n'ont pas forcément un sens dans notre étude étant donné que nous ne connaissons pas l'état de la ressource : à quoi bon s'interroger par exemple sur le volume d'eau utilisé par avec des références IDEA alors que l'état et l'accessibilité de la ressource en eau n'est quantitativement pas connus et diffère spatialement beaucoup rien qu'à l'échelle des deux territoires PCM et HVA ?
- Certains indicateurs sont difficilement accessibles dans le cadre d'un entretien semi-compréhensif de trois heures. Ils le deviendraient en s'attardant davantage sur le décortiquage des pratiques agricoles et des itinéraires techniques (description de l'ensemble du parcellaire et des pratiques d'amendement sur chaque parcelle) à l'instar des méthodes d'évaluation de la durabilité environnementale des exploitations agricoles.

La liste de thématiques et des indicateurs associés retenus à partir des critères évoqués ci dessus ainsi qu'une rapide explication des difficultés qu'ils impliquent dans notre étude est présentée en annexe. Au vu de ces difficultés, nous décidons de nous en tenir aux grandes thématiques environnementales sans retenir d'indicateurs précis.

Finalement il apparaît que la principale difficulté rencontrée lors de l'élaboration de la grille d'évaluation de la durabilité agro-écologique des SAMAP provient du fait qu'il n'ait pas été clairement décidé quelle serait l'utilisation finale de l'outil. En effet, la pertinence des indicateurs peut être discutée selon l'utilisation souhaitée de l'outil : selon l'intégration envisagée dans les pratiques d'accompagnement et l'objectif de l'évaluation, la précision requise n'est pas la même :

- **L'outil envisagé comme un support de discussion dans un processus maïeutique d'aide à la formalisation et la réalisation du projet** viserait peut-être davantage un objectif pédagogique. Il s'agirait dans ce cas d'introduire une considération environnementale qui fait aujourd'hui défaut dans l'accompagnement. Au sein des thématiques retenues, il n'est peut-être pas nécessaire de détailler les indicateurs mais plutôt de les mentionner et de les discuter au vu du projet envisagé. Selon ce cas de figure, la sémantique « évaluation » n'est peut-être plus vraiment appropriée et aucune pondération ne peut être envisagée.
- **L'outil utilisé comme un « évaluateur » de la durabilité environnementale du projet avancé voire en cours de réalisation (dans un cas d'installation progressive en particulier) pourrait davantage viser une amélioration des performances environnementales du projet.** Dans ce cas, il faut sans doute davantage envisager la sélection d'indicateurs ayant un fondement scientifique au vu du contexte territorial (état des ressources) et un investissement en terme de collecte des données conséquent. Ce type d'utilisation ne me semble pas approprié à la façon dont a été envisagé et construit l'outil dès le départ. Elle impliquerait de plus l'adoption d'un système de notation et d'agrégation basée sur des pondérations en fonction de l'importance des impacts des pratiques (**exemple** : pratiques agricoles entraînant une pollution diffuse plus nuisibles que celles impliquant une pollution ponctuelles) et de l'état des ressources.

Le tableau tel qu'il est présenté ci dessous recense les thématiques de durabilité à discuter lors d'un accompagnement. Les thématiques sont alors non pas décrites par des indicateurs mais par un ensemble d'éléments permettant de se faire une idée sur la durabilité environnementale du projet (ce qui devra être amélioré). En effet, puisque nous n'avons pas défini de seuils et qu'il ne s'agit pas de facteurs de pérennité mais de facteurs de durabilité étendue, une réponse négative du SA aux thématiques n'implique pas de mise en péril de l'activité à court terme (même à long terme ce peut être discutable). Par conséquent, il s'agit plutôt de décrire le projet ou le SA en lien avec les thématiques et de s'intéresser aux justifications du ménage dans une perspective d'amélioration ou de discussion. Seule la thématique « **QUALITE DU SUPPORT DE PRODUCTION, C9** » traite

de la pérennité restreinte du SA et donc se remplit à l'image des facteurs de durabilité socio-territoriales et économiques.

Echelle de durabilité agro-écologique

THEMATIQUES	Eléments de description / Facteurs de durabilité	Type de d'évaluation	Durabilité Restreinte interne	Durabilité Restreinte externe	Durabilité Etendue (enjeux)
C1	Diversité culturelle et animale	Nombre d'espèces (végétales et animales) cultivées ; nombre de variétés, races ; race et/ou variétés rustiques ou anciennes, présence de prairie permanente et/ou de prairie temporaire de plus de cinq ans, etc.	Description et justification de l'enquête		Biodiversité, Protection des paysages, Protection des sols
C2	Dimension des parcelles	Ajustement des ITK aux parcelles (taille pas trop importante), Parcelle regroupée, etc.	Description et justification de l'enquête		Biodiversité, Protection des paysages, Protection des sols, Protection et gestion de l'eau
C3	Pesticides	Utilisation ou non de pesticides, Recours à la lutte biologique, Danger des matières actives, traitements systématiques, type de pulvérisateur phytosanitaire utilisé, etc.	Description et justification de l'enquête		Biodiversité, Protection des sols, Protection de l'atmosphère, Protection et gestion de l'eau
C4	Gestion de la ressource en eau	Pratique ou non de l'irrigation, si oui : type d'irrigation, surface, type de prélèvement, etc.	Description et justification de l'enquête		Biodiversité, Protection des paysages, Protection et gestion de l'eau
C5	Gestion des écoulements	Ordre de grandeur de la quantité d'effluents étendu sur quelle surface, Compostage du fumier, recyclage des bidons, local de stockage des phytosanitaires, etc.	Description et justification de l'enquête		Biodiversité, Protection des sols, Protection et gestion de l'eau, Protection des paysages
C6	Assolement	Présence de rotation de plus de 5 ans, absence de monoculture, présence significative de culture en mixité intra parcellaire, présence d'une légumineuse dans l'assolement, etc.	Description et justification de l'enquête		Biodiversité, Protection des sols, Protection et gestion de l'eau

	C7	Protection des sols	Couverture des sols en hiver (paillage, prairie ou couvert), type de travail du sol, aménagement anti-érosif, présence de prairie permanente ou couvert herbacé 11 mois/12, etc.	Description et justification de l'enquête			Biodiversité, Protection des sols
	C8	ZRE-paysage	Haies, chemins, points d'eau entretenus, terrasses ou murets entretenus, gestion de l'enfrichement, etc.	Description et justification de l'enquête			Biodiversité, Protection des paysages
	C9	Qualité du support de production	Etat d'enfrichement	Description et appréciation des membres du ménage	Présence et densité des friches sur les parcelles, impact pour la conduite de l'activité, actions menées pour gérer l'enfrichement/défricher, etc.	Ex : Caractéristiques agro-écologiques du territoire, volonté politique locale d'entretien du paysage, etc.	
			Précédents cultureux et systèmes de production antérieurs	Description et appréciation des membres du ménage	Ex : précédent cultural en vigne avec problème de repousse de l'herbe --> phytosanitaire, tassement, etc. et contraintes/avantages en lien avec l'activité agricole pratiquée	Ex : Caractéristiques agro-écologique du territoire, etc.	
			Accès à l'eau sur le siège de l'exploitation	Description et appréciation des membres du ménage	Raccordement au réseau communal, impact de l'accès ou non sur l'activité (contraintes en terme d'ITK, pénibilité du travail, etc.)		
Fertilité du sol			Description et appréciation des membres du ménage	Qualité du sol : appréciation de la production de biomasse, profondeur du sol, etc. en lien avec le type de culture ou d'élevage pratiqué			
	C9-2						
	C9-3						
	C9-4						
	C9-5						

	C9-6		<p>Pression des gros ravageurs (sangliers)</p>	<p>Description et appréciation des membres du ménage</p>	<p>Problème de diminution de rendements, appréciation de l'importance de l'impact sur l'activité agricole, actions menées ou envisagées pour lutter contre, etc.</p>	<p><u>Ex</u> : Importance de la population de sangliers sur la zone, etc.</p>	
--	------	--	---	--	--	---	--

2.5. Bilan : Limites de l'outil aujourd'hui et voies d'amélioration

Ce dernier paragraphe récapitule l'ensemble des limites et des voies d'amélioration identifiées et détaillées dans le manuel :

- Les enjeux de durabilité étendue sélectionnés à partir de la bibliographie et des enquêtes (de manière quantitative) pourront être mis en débat, ce qui permettrait une plus grande territorialisation des enjeux. Ce que nous désignons par « Revitalisation des espaces ruraux » mériterait sans doute d'être davantage détaillé, et ce d'autant plus que nous avons retenu l'enjeu « Solidarité paysanne » qui n'est pas forcément indépendant de ce premier enjeu.
- Les thématiques transversales de durabilité restreinte pourront également être mise en débat et ce notamment pour améliorer l'évaluation dynamique. Les thématiques « Autonomie » et « Adaptabilité » pourraient être plus fouillées au vu de travaux récents sur les capacités d'adaptation des systèmes d'activités. Cette analyse plus poussée devrait alors se retrouver au niveau des facteurs de durabilité qui pourraient être plus axées sur l'évaluation des capacités d'adaptation du système.
- Une réflexion pourra être menée sur la méthode d'évaluation de la réponse aux différentes thématiques, et tout particulièrement en ce qui concerne les thématiques environnementales :
 - le qualitatif suffit-il à décrire et évaluer ?
 - quelle est la pertinence des indicateurs environnementaux choisis ?
 - une pondération et une agrégation des données est-elle nécessaire ? Si oui, sur quelles bases scientifiques, éthiques ou autres se base t-on ?
- La posture d'accompagnement et l'intégration de l'outil au sein du processus d'accompagnement est à réfléchir. De ce positionnement découlent également des méthodes à mettre en œuvre par l'accompagnateur ainsi que la méthode d'évaluation finalement retenue.
- L'outil construit sur une évaluation ex post devra être testé en ex ante :
 - Est-il utilisable tel quel ? quel temps demande l'évaluation de toutes les thématiques ? Les données sont-elles facilement accessibles en ex ante ?
 - Comment peut-on pratiquement remplir la grille : est-ce le porteur de projet (tout de suite ou avec un temps de réflexion) ou bien l'accompagnateur qui la remplit ? la grille sert-elle de support de l'accompagnement, fil rouge des rencontres successives ou se remplit-elle à un temps t décidé à l'avance et correspondant à un stade précis de l'avancement du projet ?
- Enfin, de façon à ce que l'outil ne prenne pas fin avec le stage, une méthodologie d'amélioration de l'outil pourra être décidée en fonction de ce que l'arène du collectif INTERSAMA (et d'autres peut-être) auront décidé au vu des précédentes limites.

Annexes

Annexe 1. Méthodologie de construction de l'outil d'évaluation ex ante de la durabilité des SAMAP.	47
Annexe 2. Guide d'entretien des ménages agricoles.....	48
Annexe 3. Description des ménages agricoles pluriactifs enquêtés	52
Annexe 4. Grille de lecture de la durabilité ex post des SAMAP construite sur bases bibliographiques et utilisée lors des enquêtes.....	53
Annexe 5. Description de la durabilité des systèmes de production enquêtés	55
Annexe 6. Contribution des indicateurs à l'évaluation des durabilités restreinte et étendue du projet : matrice des indicateurs et thématiques transversales.	55
Annexe 7. Description des avantages et limites des indicateurs pré-sélectionnés dans la grille de lecture de la durabilité des SAMAP construite sur bases bibliographiques pour leur adoption telle quelle dans l'outil final.....	57
Annexe 8. Trajectoire, structure et fonctionnement du système d'activité A3.....	60
Annexe 9. Trajectoire, structure et fonctionnement du système d'activité A4.....	64

Annexe 2. Guide d'entretien des ménages agricoles.

Bonjour,

Je suis étudiante à l'école d'agronomie de Montpellier (Montpellier Supagro) et je réalise mon stage de fin d'étude dans le cadre d'un projet (INTERSAMMA) de recherche-action qui travaille sur l'insertion territoriale des ménages pluriactifs en Languedoc Roussillon en partenariat entre différents organismes de recherche et des acteurs régionaux.

Je travaille plus particulièrement sur le pronostic de la durabilité des ménages pluriactifs dans la Haute Vallée de l'Aude et dans Corbières Minervois.

J'ai commencé mon travail par des enquêtes auprès des différentes structures de l'accompagnement à l'installation agricole, ce qui m'a permis de comprendre comment étaient appréhendés les projets agricoles. Dans un deuxième temps, je réalise des entretiens auprès d'agriculteurs pluriactifs sur les pays Haute vallée de l'Aude et Corbière-Minervois.

Objectifs et modalités de l'entretien :

Cet entretien a pour objectif de caractériser le système d'activité, quelle est sa structure et son fonctionnement. On s'attachera alors à décrire les différents éléments structurants le SA et à comprendre les relations entre les différentes activités. Cet entretien devrait nous permettre de dégager les points forts et les points faibles du système et d'identifier les facteurs de fragilité et ainsi juger de sa pérennité. Nous tentons également de caractériser quels sont les ressorts de flexibilité dont dispose le système actuel.

Au cours de l'entretien, par les différentes questions abordées, nous devons être en mesure d'évaluer de manière transversale la durabilité du SA.

L'enquête se déroule sous une forme semi directive, de sorte que tous les éléments soient bien abordés et ce de manière cohérente. Chaque question renvoie à un indicateur de la grille de lecture de la durabilité initiale.

Déroulement de l'entretien :

1. Présentation générale de la CA

- 1.1. Quelles sont les activités de la CA ? → A3
- 1.2. En ce qui concerne la partie agricole :
 - 1.2.1. Quelle est la surface totale ? → A7
 - 1.2.2. Quelle est la SAU ?
 - 1.2.3. Description rapide de la composition du foncier.

2. Les différentes activités et productions en place :

- 2.1. Les productions végétales :
 - 2.1.1. Quelles sont les productions pratiquées ? (type de productions, variétés) → B1
 - 2.1.2. Sur quelle surface ? → B2, C3
 - 2.1.3. Sur quel foncier ?
 - 2.1.4. Quelle a été l'évolution de ces cultures depuis l'installation ? (type de production, surface, foncier)
 - 2.1.5. Quelles sont les évolutions prévues pour les années à venir ?
 - 2.1.6. Pourquoi avoir choisi ces productions en particulier ? (potentiel agronomique ? opportunité commerciale ? goût ? compétences adaptées ? etc ...) → B6 et B1
 - 2.1.7. Pour chaque production, pourquoi avoir choisi ces variétés en particulier ? (rusticité ? variété ancienne ? adaptation potentiel agronomique de la parcelle ? rendement ? résistances ?) → B1, A6

2.1.8. Grossièrement, quel est le mode de conduite de chaque production ? (utilisation d'intrants chimique ? irrigation ? intégration agriculture-élevage ? mécanisation ? etc ...) → B3, B4, C1, B5

2.2. Les productions animales :

2.2.1. Quelles sont les productions pratiquées ? (type élevage) → B1

2.2.2. Quelle est la taille du cheptel ? la race ? → B1

2.2.3. Description grossière du mode de conduite (extensif/intensif en terre ? parcours/pâturage/stabulation ? nourri à l'herbe/concentré ? etc ...) → B8, C1, B5

2.2.4. Quelles ont été les évolutions depuis l'installation ? (type de production, foncier, taille du cheptel, mode de conduite)

2.2.5. Quelles sont les évolutions prévues pour les années à venir ?

2.2.6. Pourquoi avoir choisi ces productions en particulier ? (potentiel agronomique ? opportunité commerciale ? goût ? compétences adaptées ? etc) → B1, B8, B9, A6

2.2.7. Pourquoi avoir choisi cette race ? (rusticité, goût, etc ...) → B1

2.3. Gestion de l'environnement :

2.3.1. Quels sont les enjeux environnementaux que vous identifiez sur votre exploitation agricole ? → B7, B9

2.3.2. Avez vous des pratiques particulières en lien avec ces enjeux environnementaux ?
→ B7, B9

2.3.3. Comment stockez-vous vos pesticides ? → B5

2.4. Les autres activités (à adapter en direct pour chaque type d'activité) :

2.4.1. En quoi consiste chaque activité ?

2.4.2. Pourquoi avoir choisi cette activité en particulier ?

3. La famille :

3.1. Nombre de personnes dans le ménage ?

3.2. Pour chaque personne : âge et formation

3.3. Quel fut le parcours professionnel de chaque membre du ménage impliqué directement sur le SA ?

3.4. Comment se répartissent les différentes activités dans le ménage ?

3.5. Quelles sont les raisons et motivations de chaque couple activité/individu ? (compétence ? goût ? opportunité ? etc).

3.6. Implication des membres du ménage dans les réseaux professionnels ? (coopérative ? syndicat ? groupement de producteur ? groupement de commercialisation ? etc) → A1, A2

3.7. Quelles sont les raisons/motivations de cette implication ? (besoin de connaissances ? représentation sociale ? renforcement de la motivation ? sentiment d'appartenance ? etc) → A1, A2

3.8. Implication des membres du ménage dans des activités associatives ou bénévoles ? → A1, A2

3.9. Quelles sont les raisons/motivations de cette implication ? → A1, A2

4. L'appareil de production :

4.1. Le foncier :

- 4.1.1. Mode de faire valoir des différentes parcelles ou terre ?
- 4.1.2. Potentiel et enjeux agronomiques des différentes parcelles ? (fertilité, pression des ravageurs, éléments de pédologie mais aussi problème d'enfrichement, problème d'accès à l'eau, érosion, mécanisables, etc)
- 4.1.3.** Mode et date de l'acquisition des terres ?
- 4.1.4. Difficultés rencontrées à l'installation pour trouver du foncier ? le sécuriser ?

4.2. Bâtiments, équipement et matériel :

- 4.2.1. Quels sont les bâtiments, matériels et équipement utilisés par le système d'activité ? → A8
- 4.2.2. Quel est leur mode de faire valoir (propriété, prêt, location, CUMA, etc ...)
- 4.2.3. Date d'acquisition ?
- 4.2.4. Mode de financement ? → A8

4.3. Main d'œuvre :

- 4.3.1. Qui travaille principalement sur l'exploitation ?
- 4.3.2. Y a t-il une main d'œuvre familiale occasionnelle sur l'exploitation ? → A2
- 4.3.3. Si oui, à quelle occasion ? (tâche concernée ? moment de l'année ?)
- 4.3.4. Qui travaille sur les autres activités ?
- 4.3.5. Y a t-il une main d'œuvre familiale occasionnelle pour ces autres activités ?
- 4.3.6. Embauche occasionnelle de salarié(s) temporaire(s) ? → A2
- 4.3.7. Si oui, à quelle occasion ? (tâche concernée ? moment de l'année ?) → A6
- 4.3.8. Le ménage a-t-il recours à l'entraide ? → A2
- 4.3.9. Si oui, à quelle occasion ? (tâche agricole ou non agricole concernée ? moment de l'année ? combien de fois dans l'année ?) → A2, A6
- 4.3.10.** Quel est le collectif de travail (personnes concernées par l'entraide ? relation avec le ménage ?) → A2, A1
- 4.3.11. Quel est grossièrement le calendrier de travail ? (quelle tâche de quelle activité à quel moment de l'année ? lien avec entraide et main d'œuvre occasionnelle ?) → A6
- 4.3.12. Quel est l'activité la plus contraignante en temps de travail quotidien et sur l'année ?
- 4.3.13. Rencontrez-vous des difficultés d'organisation liées à la combinaison des activités ?
- 4.3.14. Si oui, comment les gérez-vous ? quelles sont les améliorations envisagées ?
- 4.3.15. Avez-vous l'impression d'être surchargé de travail ? → A6

4.4. Financement des activités productrices.

- 4.4.1. Emprunts et dette à moyen et long terme ? → C4
- 4.4.2. Subventions à l'installation ? (DJA, PACTE, autres)
- 4.4.3. Subventions PAC ? → C2
- 4.4.4.** Si oui, quelle est le type d'aide reçue ? → C2

5. Environnement socio-économique :

- 5.1. Quels sont les différents produits vendus sur l'exploitation ? → C3
- 5.2. Quels sont les modes de commercialisation des différents produits ? (agricoles et/ou transformés et/ou autres) → C7
- 5.3. En proportion, pour chaque produit quels sont les différents débouchés ?
- 5.4. Pourquoi avoir choisi ces débouchés ? (rapport au client, valorisation du métier, VA, maîtrise des quantités, maîtrise de la qualité, etc ...) → C7
- 5.5. Certains produits ou activités répondent-ils à des cahiers des charges de label ? → C5
- 5.6. Si oui, pourquoi avoir choisi ces labels ? (cohérence avec logique de production ? augmentation de la VA ? idéologie ? reconnaissance marketing ? etc ...) → C5
- 5.7. Les modes de commercialisation ont-ils évolués depuis l'installation ?
- 5.8. Si oui, comment et pourquoi ?

6. Revenu et qualité de vie :

- 6.1. Le revenu dégagé par votre combinaison d'activité répond t-il à vos besoins ? → C6
- 6.2. Si non, pourquoi ? → C6
- 6.3. Qu'envisagez-vous pour le faire évoluer ?
- 6.4. Comment qualifieriez vous votre vie ici ? → A5
- 6.5. Avez-vous le sentiment d'être isolé ? → A4

Annexe 3. Description des ménages agricoles pluriactifs enquêtés

Code Ménage	Activité	Territoire	Type PA du CEX	Type PA du ménage	Date installation	CA	AUDASEA	CER	ADEAR	AIRDIE	SAFER	Autre	DJA ?	Statut agricole
A1	Accueil + brebis viande	HVA	2	4	2004	-	+	+	+	-	-	-	oui	ATP
A2	Bovins viande + ovins viande et femme infirmière	HVA	3	4		+	+	+	-	-	+	-	oui	ATP
B1	Poste + chèvre	PCM	2	4	2003/2008	+	+	+	-	-	-	-	oui	ATP
B2	Blé+Pain + amandes	PCM	2	4	2003	-	-	-	-	-	-	-	non	ATP
B3	Miel + VD	PCM	2	-	2002/2007	-	+	+	+	-	-	-	oui	ATP
B4	Chevrier	PCM	2	4	2005	+	-	-	+	-	-	Cemafor	non	ATP
A3	Brebis + charpentier	HVA	1	4	2007	+	-	+	+	-	-	-	non	CS
B5	Accueil + miel	PCM	1/2	5/4	2007	-	-	-	+	-	+	-	non	ATP
B6	Accueil (+miel abandonné)	PCM	1/2	5/4	2001	-	-	-	+	-	+	-	non	ATP
A4	Poules pondeuses + bâtisseur	HVA	1	-	2007	-	-	-	+	-	-	-	non	CS
B7	Vin + salariés	PCM	1	4	2007	+	+	+	-	-	-	-	oui	ATS
B8	Vin + tissus	PCM	3	6	2002	+	+	+	-	-	-	-	oui	ATP
A5	Pain + blé+légumes	HVA	2	5		+	+	+	+	-	-	-	oui	ATP
A6	Bureau d'étude + élevage+ accueil à la ferme	HVA	1	4	2007	-	-	-	+	-	-	-	non	ATP

LEGENDE :

Type pluriactivité :

A l'échelle du CEX :

- 1 PA non agricole du CEX
- 2 PA agricole du CEX
- 3 Pas de PA du CEX

A l'échelle du ménage :

- 4 PA non agricole du ménage
- 5 PA agricole du ménage
- 6 Pas de PA du ménage (pas de conjoint ou conjoint fait la même chose que le CEX)

Territoire	HVA (Haute Villed' l'Aude)	6
	PCM (Pays Corbières Minervois)	8
Type d'installation	Installation progressive (ac ou sans DJA)	3
	Parcours classique (avec DJA, non progressif)	5
	Parcours "atypique"	4
	Pas accompagné	2
Statut actuel	ATP (Agriculteur à titre principal)	11
	ATS (Agriculteur à titre secondaire)	1
	CS (Cotisant solidaire)	2

Annexe 4. Grille de lecture de la durabilité ex post des SAMAP construite sur bases bibliographiques et utilisée lors des enquêtes.

		Thèmes retenus pour appréhender la durabilité de la CA	Eléments recensés	Type de données récoltées
Echelle de durabilité socio-territoriale	A1	Implication sociale	Appartenance à une ou plusieurs structures associatives des membres du ménage, relations de voisinage, etc.	appréciation de l'enquête
	A2	Travail en collectif	Relations professionnelles, appartenance à des réseaux professionnels, recours à l'entraide, appartenance à un groupement d'employeurs, etc.	appréciation de l'enquête
	A3	Multiactivité	Services marchands rendus au territoire : agrotourisme, ferme pédagogique, pratiques d'insertion sociale, etc.	Donnée brute et justification de l'enquête
	A4	Isolement	Proximité des différents services, des voisins, etc.	appréciation de l'enquête
	A5	Qualité de vie		appréciation de l'enquête
	A6	Intensité du travail		appréciation de l'enquête
	A7	Occupation du territoire	Surface par UTH	appréciation de l'enquête
	A8	Transmissibilité	Capital par UTH	appréciation de l'enquête
Echelle de durabilité agro-écologique	B1	Diversité culturelle et animale	Nombre d'espèces cultivées, légumineuses dans l'assolement, nombre de variétés, race et variétés anciennes, etc.	Donnée brute et justification de l'enquête
	B2	Dimension des parcelles		
	B3	Pesticides	Pression polluante, recours à la lutte biologique, etc.	Donnée brute et justification de l'enquête
	B4	Gestion de la ressource en eau	Irrigation : intensive ou non, type d'irrigation, surface, etc.	Donnée brute et justification de l'enquête
	B5	Gestion des écoulements	Compostage du fumier, recyclage des bidons, local de stockage des phytosanitaires, plan d'épandage agréé, etc.	Donnée brute et justification de l'enquête
	B6	Assolement	Durée des rotations, absence de monoculture, etc.	Donnée brute et justification de l'enquête
	B7	Protection des sols	Couverture des sols en hiver (paillage, prairie ou couvert), type de travail du sol, aménagement anti-érosif, etc.	Donnée brute et justification de l'enquête
	B8	Bien être animal	Accès à l'eau propre, abris, confort dans les bâtiments d'élevage, pâturage ou stabulation, traitements vétérinaires, etc.	Donnée brute et justification de l'enquête
	B9	ZRE-paysage	Haies, chemins, points d'eau entretenus mais aussi prairies permanentes sur zone inondable, terrasses ou murets entretenus, etc.	Donnée brute et justification de l'enquête
Echelle de durabilité économique	C1	Dépendance énergétique	Utilisation de bio énergie, dispositif d'économie d'énergie, production et utilisation de bois de chauffage, etc.	Donnée brute et justification de l'enquête
	C2	Dépendance aux aides	Importance des aides dans le CA/revenu	appréciation de l'enquête (en terme de risque notamment)
	C3	Spécialisation	Importance de la production/activité principale par rapport au revenu total dégagé	appréciation de l'enquête (en terme de risque notamment)
	C4	Autonomie financière	Poids des annuités ou de la dette dans le revenu	appréciation par l'enquête
	C5	Qualité des produits ou des services	Démarche de qualité (AB, AOC, accueil paysan, etc. ...)	Donnée brute et justification de l'enquête
	C6	Viabilité économique	Revenu	appréciation de l'enquête par rapport aux besoins de la famille
	C7	Valeur ajoutée des produits	Vente directe, vente à proximité	Donnée brute et justification de l'enquête

Annexe 5. Description de la durabilité des systèmes de production enquêtés (à compléter)

		Echelle de durabilité agro-écologique								
		B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8	B9
Code enquête	Description rapide du système de production	Diversité culturelle et animale	Dimension des parcelles	Pesticides	Gestion de la ressource en eau	Gestion des écoulements	Assolement	Protection des sols	Bien être animal	ZRE-paysage
A1	125 brebis viandes sur 200 ha de landes, prairies permanentes et parcours)	Race ovine rustique et traditionnelle du territoire en voie de disparition ; 4 types de prairies permanents (trèfle, fétuque, dactyle et régrat)	?	Aucune utilisation de pesticide, en reconversion AB	Pas de pratique de l'irrigation	Fertilisation des prairies par le fumier ovin récolté en bergerie	Prairies permanentes, le reste en parcours et landes	Sols couverts toute l'année	?	Développement de l'activité ovine pour entretenir les 100 ha du domaine ; pour pallier à l'enfrichement observé --> débroussaillage manuel et projet de chèvres
B3	250 ruches (production de miel vendu en direct)	-	-	-	-	-	-	-	-	favorise le maintien de la biodiversité par l'apiculture et donc la pollinisation des espaces non cultivés : garrigues, haies, talus, forêts, etc....
B1	30 chèvres laitières pour la production de fromage ; alimentation 100% acheté (fourrage + compléments) ; 4 heures de parcours/jour	Pas de culture. Deux races de chèvres seulement choisies l'une pour ses capacités laitières et l'autre pour des raisons affectives	petite parcelle de vigne en cours d'arrachage	Aucune utilisation de pesticide (pas de culture)	Pas de pratique de l'irrigation	fumier dans le bâtiment ramassé et donné à des particuliers, le reste sur le communal	-	-	Mis en avant par B : les cornes gardées pour que ce soit plus naturel : "Les chèvres ont encore leurs cornes. Elles se battent, mais les chèvre ça fait que se battre, ça n'arrête pas. Si elles ont des cornes, c'est pour quelque chose. Si il y a des bêtes qui viennent elles pourront se défendre" ; les chèvres dehors pour qu'elles sortent et pas trop pour l'alimentation	pâturage dc limitation de l'enfrichement, mais sur une toute petite surface pour l'instant : « Elles sortent mais c'est juste histoire qu'elles sortent parce qu'elles ont qd même pas mal à manger » . pas de mise en avant dans le discours d'actions de gestion/entretien du paysage
B2	Production de pain : production de la farine de blé et 5 ha de blé	Pas d'animaux (trois chevaux de trait mais non déclarés comme élevage) ; Essai de variété rustique et ancienne de blé	Parcelles regroupées en un bloc autour du siège de l'exploitation ; Parcelles de moins de 2 ha	Aucuns pesticides	Pas d'irrigation	Utilisation de fumier de poules (fait attention à ne pas brûler les cultures) et de chèvres de la ferme d'à côté ; pas d'utilisation d'effluents liquides ; Pas de pesticides ; apport annuel de MO ; pas de parcelles en bord de rivière	Culture de légumineuse (luzerne) 1.5 ans/3 → gestion de la fertilité des sols « pour faire reposer les terres » ; Rotation unique luzerne/blé ; Pas de parcelle en monoculture + de 3 ans ; Parcelle en mixité intra parcellaire avec SCV ; Présence d'une légumineuse dans l'assolement	Sols jamais nus : chaumes de blé à minima, culture fourragère 1.5 an/3 ; Culture SCV = limitation du labour	Pas d'animaux d'élevage	« J'essaie d'entretenir les haies mais on est pas dans des végétations où le bois vaut [...]. Ici ça coupe un peu le vent et encore, c'est des petites haies »
A4	Poulailler de 200 poules pondeuses + un atelier expérimental de 6/7 poulets de chair	En poule pondeuses : un ban d'une seule race de poules, les warren ; En poulet de chair (très petite production test pour le moment), plrs races mélangées pour expérimentation ; pas de cultures	Pas de culture	Aucun pesticides/Pas de culture	Pas d'irrigation ; Faible utilisation d'eau (eau de la commune raccordée récemment) : pour faire germer les graines de la ration alimentaire des pondeuses et pour hydrater les poules uniquement	fiente de poules concentrées sous le perchoir (où elles dorment) et compostée, donnée à des particuliers (bientôt échangée), faible quantité de fiente	Pas de culture	Pas de culture, Petits parcs extérieur pour les poules non labourés, mais avec sans végétation herbacée en été (tout picoré), et en hiver ?	Référence de bien être animal en poules pondeuses ? élevage au sol ; faible concentration de poules dans le poulailler; poules traitées à l'homéopathie, tisanes et fleurs de bac à aucuns traitements vétérinaires ; poulailler avec parc extérieur en libre accès	Pas vraiment d'entretien du paysage

		Echelle de durabilité agro-écologique								
		B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8	B9
Code enquête	Description rapide du système de production	Diversité culturelle et animale	Dimension des parcelles	Pesticides	Gestion de la ressource en eau	Gestion des écoulements	Assolement	Protection des sols	Bien être animal	ZRE-paysage
B5	Accueil paysan + plusieurs activités agricoles de petite taille (2000m ² de potager, 7 chèvres et 25 ruches)	en maraîchage → gde gamme de légumes cultivés mais chaque fois en toute petite quantité ; mise en place d'un tout petit verger fruitier ; petit nombre d'animaux : âne et chèvres	Un bloc clôturé de 23 ha mais très peu de culture ; Deux toutes petites parcelles pour le maraîchage (2000 m ² en tout) ; Une petite parcelle de prairie (peut-être 3000 m ² !)	Aucuns pesticides	Pour l'instant, irrigation avec l'eau du forage (irrigation des légumes) ; Envisage de mettre en place une pompe directement dans la rivière	Pas d'écoulement à gérer → 10 animaux sur 23 ha	en maraîchage → légumes sur légumes ; sur la parcelle de prairie à orge puis prairie	Pas de labour ; Mise en place prochaine de BRF ; Mise en place d'une prairie pour limiter l'érosion sur parcelle très en pente ; Aménagement de terrasses pour limiter l'écoulement de l'eau	Animaux en liberté dans les 23 ha clôturés : « <i>ici, c'est le paradis de la chèvre !</i> »	Entretien des abords de l'exploitation et du paysage : mise en place et entretiens des terrasses ; implantation d'arbres et plantes ornementales et/ou productifs divers
B4	Production de chevreaux (70 mères) uniquement sur parcours et landes	Chèvres à poil long de race pyrénéenne (très rustique) en majorité, 2 ou 3 races de chèvres mélangées	Pas de culture	Aucuns pesticides (Pas de culture)	Très faible accès à l'eau → utilise l'eau des vigneronns au village transportés en citerne jusqu'au siège de l'EA ; Faible pression sur l'eau → chèvres = animaux peu consommateurs ; Pas de culture à pas d'irrigation	Commence à fumer des terres anciennement viticoles avec le fumier des chèvres et du mars de vigne.	Pas de culture	Tout est en parcours/landes sauf les sols anciennement viticoles : pas couverts (vignes arrachées l'année dernière et n'a pas eu le temps de semer) mais sols très plats	Vermifuge et vaccination des chèvres contre la FCO ; Troupeau en mauvais état parce que achat d'un troupeau de bêtes âgées	Entretien du paysage à la mesure du possible : entretien du paysage par la pâture, réhabilitation des chemins, nettoyage des dégâts liés à la tempête, création de chemins anti incendies, soin des arbres abîmés ; Discours très axé sur l'harmonie du paysage et de la nature
B7	Viticulture et production de vin	quasi monoculture de vignes avec 3 cépages locaux : syrah, grenache et Roussane ; 300 oliviers récemment plantés sur une parcelle en location en plus	petites parcelles (<1 ha)	Agriculture Bio : utilisation uniquement de bouillies bordelaise (mildiou) et de soufre (oidium) ; 4 traitements dans l'année	Pas d'irrigation ; Problème croissant de stress hydrique des vignes	Fumier acheté à un éleveur du village (mais petite quantité)	VIGNES !!!!!	Sols enherbés pendant l'hiver (août à avril) ; La moitié du vignoble planté dans le sens de la pente (des parties empierrées) et l'autre perpendiculairement à la pente	Pas d'animaux d'élevage	6 ha de vignes qui auraient été arrachées sinon → non négligeables pour le paysage PCM en pleine évolution ; rénovation du remise agricole en ruine ac pierre et bois (s'intègre très bien ds le paysage local)

Annexe 6. Contribution des indicateurs à l'évaluation des durabilités restreinte et étendue du projet : matrice des indicateurs et thématiques transversales.

		Thématiques de durabilité restreinte					Thématiques de durabilité étendue										
		Thématiques générales	Cohérence du SAMAP	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Revitalisation des espaces ruraux	Solidarité paysanne	Production de qualité	Biodiversité	Protection des paysages	Protection des sols	Atmosphère	Protection et gestion de l'eau	Gestion des ressources non renouvelables	Renouvellement de la population agricole
DURABILITE SOCIO-TERRITORIALE	A1	Participation à la vie locale du ménage															
	A2	Ouverture du SA vers l'extérieur															
	A3	Collectif de travail															
	A4	Travail en réseau ac d'autres paysans															
	A5	Isolement professionnel															
	A6	Isolement géographique, culturel et affectif															
	A7	Motivations initiales à l'activité et au lieu															
	A8	Qualité de vie															
	A9	Intensité du travail															
	A10	Répartition des tâches au sein du ménage entre les différentes activités															
	A11	Relation avec les acteurs locaux															
	A12	Pérennité du foncier															
	A13	Transmissibilité															
	A14	Contribution à l'emploi sur le territoire															
ECONO	LITE	B1	Pérennité des débouchés commerciaux														

DURABILITE AGRO-ENV	B2	Sensibilité aux aides																		
	B3	Poids de l'endettement																		
	B4	Répartition du risque financier entre les activités																		
	B5	Viabilité économique																		
	B6	VA des produits et services																		
	B7	Dépendance financière																		
	B8	Spécialisation																		
	B9	Dépendance énergétique																		
	C1	Diversité culturelle et animale																		
	C2	Dimension des parcelles																		
	C3	Pesticides																		
	C4	Gestion de la ressource en eau																		
	C5	Gestion des écoulements																		
	C6	Assolement																		
	C7	Protection des sols																		
C8	ZRE-paysage																			
C9	Qualité du support de production																			

Annexe 7. Description des avantages et limites des indicateurs pré-sélectionnés dans la grille de lecture de la durabilité des SAMAP construite sur bases bibliographiques pour leur adoption telle quelle dans l’outil final.

		Description des avantages (vert clair) et limites de l'indicateur (turquoise foncé)	quantitatif nécessitant l'application d'un seuil ou de références techniques	peut donner lieu à une réponse du style oui / non	difficile d'accès (donnée trop précise, calcul, etc.)	Situation jamais problématique dans les enquêtes	Bilan : intérêt de l'indicateur dans notre étude ?	
B1	Diversité animale et végétale	Culture représentant plus de 5% de la SAU						
		Race et/ou variétés rustiques						
		nombre d'espèce cultivée,						
		Prairie permanente ou/et prairie temporaire de plus de 5 ans					oui	
		agrosylvopastoralisme, cultures ou prairies associées sous verger					oui	
B2	Dimension des parcelles	Ajustement des ITK aux parcelles						
		taille des "unité spatiale de même culture" (6 ha, 8 ha, 10 ha, 12 ha, etc), uniquement prairies naturelles, parcours et /ou alpages						
B3	Pesticides	Pression polluante,						
		Danger des matières actives utilisées						
		Nombre de traitement systématique						
B4	Gestion de la ressource en eau	Volume d'eau utilisé						
		pas de prélèvement individuel, (forage, ruisseau, puits), non déclaré et/ou non équipé de compteur						
		quel type d'équipement (localisée, à partir d'une retenue collinaire ou d'un bassin de récupération des eaux de pluie, de drainage ou de ruissellement, par pivot ou rampe frontale)						
		Utilisation de l'irrigation ou non						
		% de la SAU,						
B5	Gestion des écoulements	Unités d'azote/ha de SAU						
		Nombre de parcelles à risque en bord de rivières						
		Absence d'effluents organiques liquides, traitement individuel biologique aérobie des effluents avec épandage agréé uniquement sur les surfaces de l'exploitation, lagunage, compostage,						
		Local phytosanitaire						
		compostage fumier,						
		recyclage bidons						
		traitement collectif des effluents avec plan d'épandage agréé						
B6	Assolement	Apport annuel de matières organiques, présence de culture piège à nitrates					oui	
		Nombre de rotations > 5 ans						
		Présence d'une légumineuse dans l'assolement					oui	
		présence significative d'une culture en mixité intra parcellaire					oui	
		pas de parcelle en monoculture depuis 3 ans (sauf prairies, luzerne)					oui	
B7	Protection des sols	% des sols nus en hiver						
		% des zones à risques protégées						
		Travail simplifié du sol ?					oui	
		existence de prairie permanente ou couvert herbacé en végétation au moins 11 mois sur 12					oui	
		aménagements et pratiques anti-érosifs (terrasses, murets, bandes enherbées, labour en courbes de niveaux ...), paillage, enherbement des cultures pérennes...)					oui	
B8	Bien être animal	S/animal						
		abris sur parcours					oui	
		Fréquence des maladies						
		Frais vétérinaires, croissance, appétit						
B9	ZRE-paysage	Linéaire de haies						
		% des haies, chemins, points d'eau entretenus						
		Entretien des abords de l'exploitation						
		Gestion des bâches plastiques, etc					oui	
		Utilisation d'essences locales ou rares					oui	
		existence d'une carte localisant les principaux enjeux environnementaux						
		terrasses, murets de pierres entretenus					oui	
		parcours non mécanisables, alpages					oui	

Annexe 8. Trajectoire, structure et fonctionnement du système d'activité A3

Histoire du SA :

2003

2004

Nov 2007

- A est originaire des Vosges
« moi je vois pas comment je pourrai faire autrement que de vivre à la campagne. J'ai habité en camion, en caravane »
- B est musicienne

Travail agricole en biodynamie à Galinague sur des ateliers de production et de transformation variées (pain, fromage, etc.)

L'été :

- Est vacher en estive l'été

L'hiver :

- Fait des chantiers dans le village à côté l'hiver → se fait un peu connaître
- Aide un éleveur maire du village sur son EA ponctuellement

Fait un chantier de charpente sur l'EA de J → y reste pour travailler avec les bovins

Epaulé lors de l'installation

Installation en brebis
« Parce que je pouvais pas mettre des vaches »

Achat du troupeau de 90 brebis de race pré-alpes

Auto- construction de la maison d'habitation du ménage (« Sans argent bien sûr non plus !... j'ai tout échangé contre des charpentes, j'ai récupéré sur des chantiers et puis après c'est de la terre et de la paille alors ça c'est gratuit») sur un sol qui n'est pas en propriété

Nov 2007

Sept 2008

2009

Installation en brebis

Auto- construction de la maison d'habitation du couple

Achat du troupeau de 90 brebis en très bon état à une amie sur le plateau de Sault

- Trois chantiers de charpente, s'occupe quasiment pas du troupeau → « Mais j'ai fait un agnelage catastrophique : pas assez à bouffer et j'avais pas de tunnel et c'était pas terrible. »
- Pertes importantes (FCO + hiver) → pas de réformes et 8 agnelles gardées pour le renouvellement

Emménagement dans la maison

Construction du tunnel d'élevage

Agnelage

- Pas de chantiers de charpente → se concentre sur l'activité d'élevage : « Cette année j'ai décidé de bien m'occuper des brebis pour bien lancer le truc » → peu de revenu

Projets :

- Entrer dans un groupement pastoral → les brebis en estive « En plus moi avant je gardai les vaches en estive et là je vais les monter pas loin de là où je gardai avant donc ça me fait plaisir ... je vais retrouver les copains »
- Augmenter un peu le troupeau
- Faire table d'hôte
- Prendre en cochon nourri ac le pfit lait du voisin
- Faire du fromage

Appartenance aux réseaux professionnels :

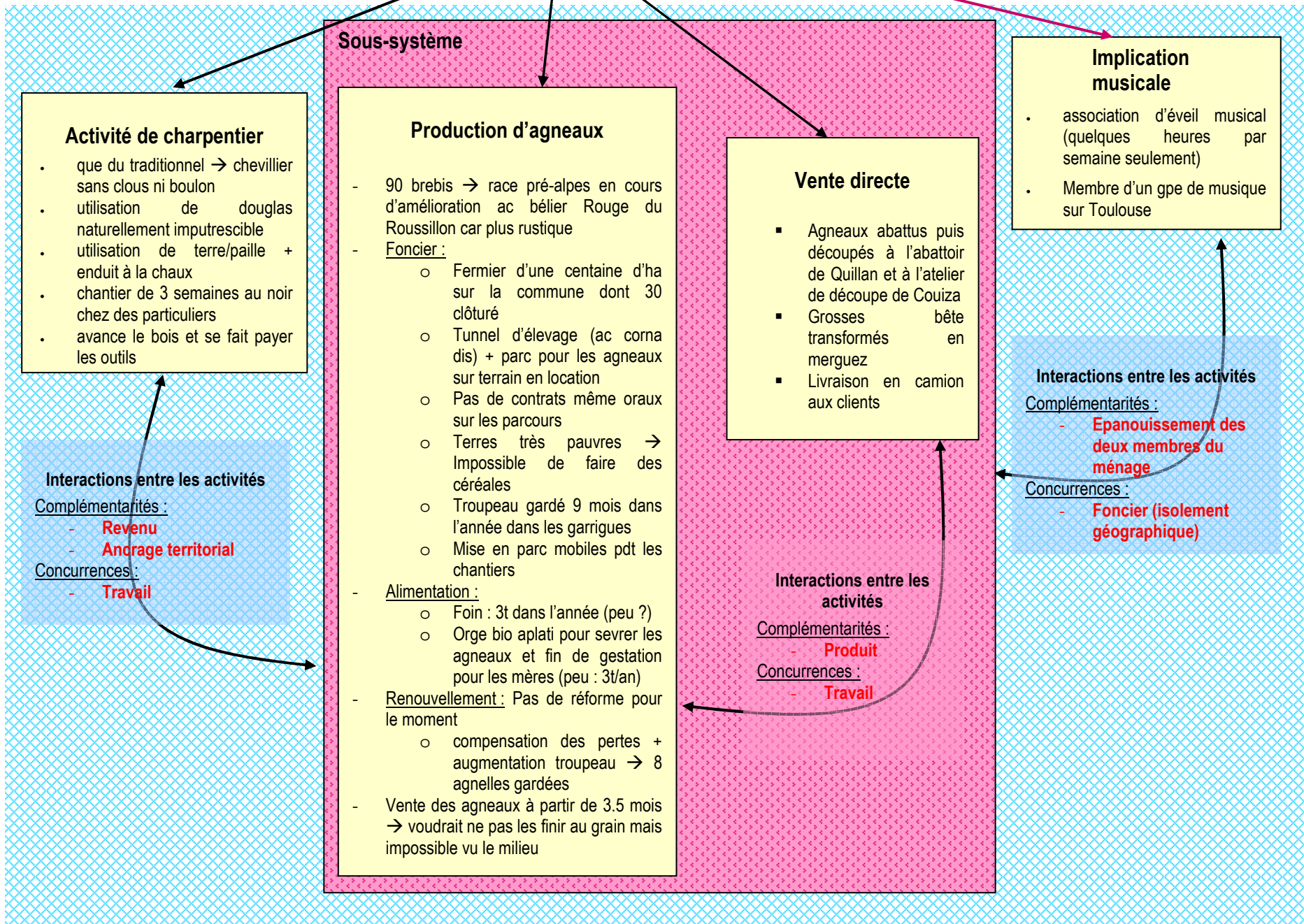
- ▶ en relation avec la chambre d'agriculture
- ▶ travail en partenariat avec un éleveur bovin/ovin du village d'à côté

Collectif de travail :

- ▶ Travaille en partenariat avec un éleveur bovin/ovin du village d'à côté (surtout pour les clôtures)
- ▶ A la possibilité de se faire remplacer par des amis éleveurs pour des vacances
- ▶ **MAIS** : pas d'autre aide régulière connue

Mb association de cirque et éveil musical

A et B
Un enfant d'un an



Combinaison des deux activités (charpente et élevage) sur l'année 2009 :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Gardiennage des brebis (5h –10h le matin puis 17h–21h le soir)						AGNELAGE		Gardiennage des brebis (5h –10h le matin puis 17h–21h le soir)		Chantier d'un mois → les brebis en parc mobiles	
						Construction du tunnel d'élevage					



Concurrence très forte entre le gardiennage et toute autre chose et en particulier avec l'activité de charpentier, ce qui se traduit par un revenu (par les chantiers) faible



Solution envisagée : entrer dans un gpmt pastoral de manière à être libéré des brebis l'été et pouvoir faire des chantiers et sécuriser le revenu pour le reste de l'année

Bilan de l'analyse de la combinaison d'activités du ménage A3

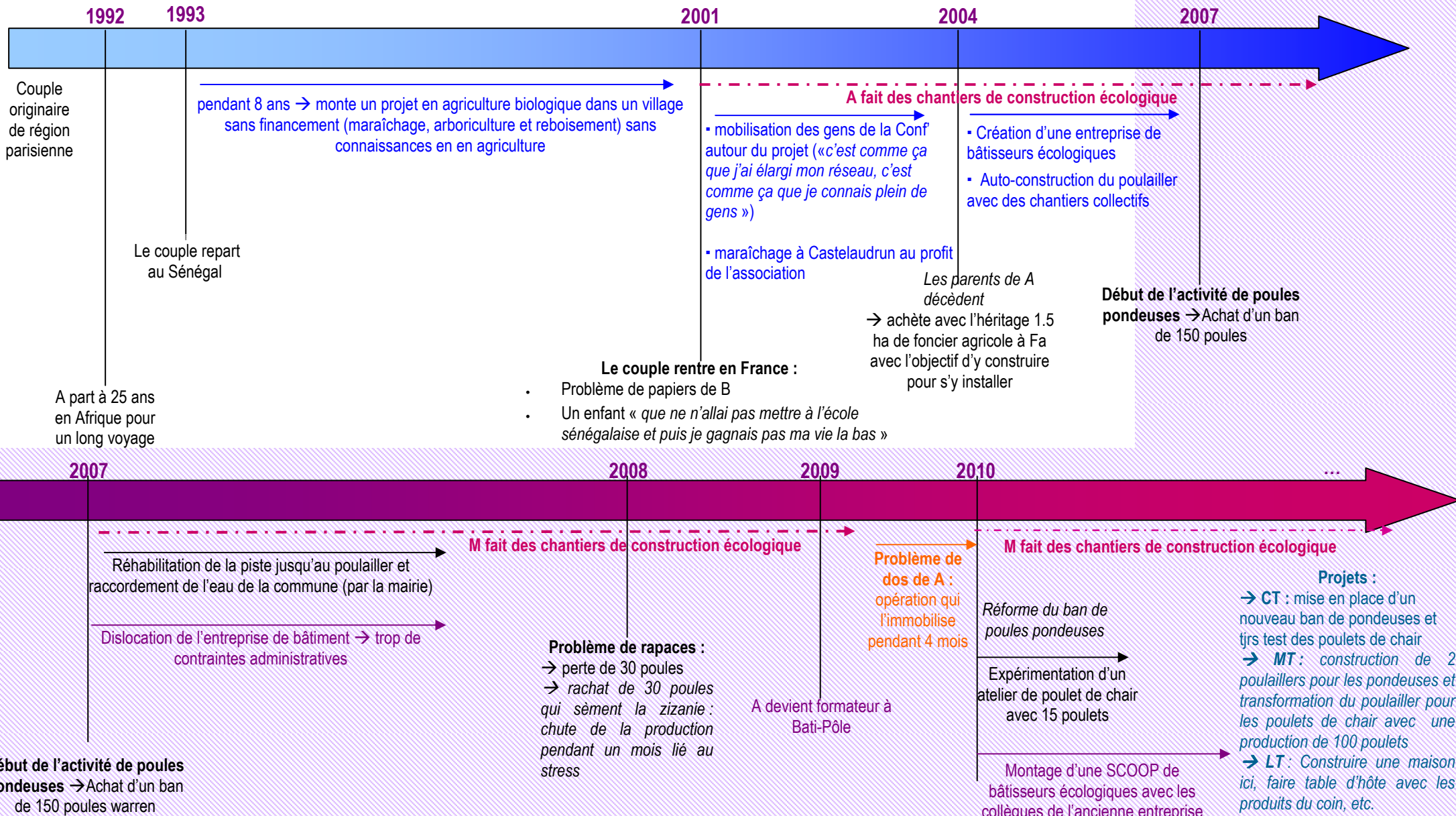
Points forts :

- Système d'activité avec peu de charges
- Ménage avec peu de besoins personnels (+ potager → quasi autosuffisant)
- Permet de se ménager du temps, de prendre le temps de vivre
- Plein de projets en tête
- Partenariat fort avec le maire du village à côté : par ex → M garde ses brebis contre des parcelles de Luzerne tout frais payés
- Implication dans des associations
- Forte volonté de créer du lien social sur le territoire → connu et reconnu par les gens du coin (via activités de charpente et d'élevage)
- Isolement géographique choisi
- Goût pour le métier de berger qui a motivé l'installation agricole

Points faibles :

- **Activités du couple complètement dissociées sans implication respective**
- Isolement géographique :
 - o gros frein à l'activité de mme obligée d'aller jusque Toulouse (et du coup son revenu est absorbé par les frais de déplacement)
 - o problème quand l'enfant sera scolarisé
- **Grosse concurrence en terme de travail et de revenu entre les activités d'élevage et de charpente → sans chantier, le ménage ne dégagne quasiment aucun revenu mais l'activité de charpente compromet fortement l'activité d'élevage qui demande beaucoup de présence (gardiennage)**
- Terres très pauvres et peu fertiles → implique un gardiennage sur presque toute l'année
- Activité de berger → faible tps de présence au sein du ménage : fragilité du couple et regret de Julien (peu pas voir sa fille grandir)
- Des charges de défrichement des parcelles très onéreux et à la charge du couple → pas d'implication de la commune ou des privés
- Très peu de trésorerie → marge de manœuvre faible si gros aléa (couple vit ac moins d'un RMI)

Annexe 9. Trajectoire, structure et fonctionnement du système d'activité A4



Appartenance aux réseaux professionnels :

- ▶ A membre du CA de l'ADEAR

Membre actif de la Conf
Administrateur de l'ADEAR
Faucheur volontaire

3 enfants (13, 8 et 5 ans ?)
A et B

Collectif de travail :

- ▶ Beaucoup de relations qui viennent donner des coups de main quand besoin (chantier collectif) : ADEAR, Conf, etc.

Production d'œufs de poules

- 150 poules pondeuses Warren âgées de 1.5 ans
- Elevage au sol
- **Réforme en cours :**
 - o Vente en ce moment des plus belles comme pondeuses pour les particuliers
 - o Vente en septembre des restantes comme poules au pot
- **Alimentation :**
 - o ¾ de blé (avoine ou orge selon saison) germé + ¼ de ration concentré spécial pondeuses
 - o Alimentation 100% bio et achetée localement
 - o Ajout d'ail broyé les jours de pleine lune pour vermifuger
 - o Ajout ponctuels d'ortie fraîches ou autre plantes vertes à la ration, essai de gardiennage ds une parcelle de Luzerne
 - o Alimentation 4x/jour (pour que les graines germées soient humide + écuelles trop petite pour alimentation d'une journée)
- **Trmts véto :**
 - o Utilisation d'aucuns trmts véto
 - o Achat des poules à 16 semaines déjà vaccinées
 - o Utilisation de l'homéopathie, fleurs de Bach et tisanes pour le stress
- Fiente concentrée sous le perchoir → compostée puis donnée à des particuliers ou échangée
- Poulailier ni chauffé ni climatisé (aérations multiples pour limiter la température l'été)
- **Production en moyenne de 50 œufs/jour sur l'année**
- **200€/mois de revenu**
- **Poulailier :**
 - o auto construction écologique
 - o sur terre battue paillée
 - o libre sortie des poules sur terrain adjacent (ac ombre et pas très vert) ac accès plrs parcs

Vente directe

Uniquement VD sur 3 marchés locaux : Espérazza, FA et Fest St André

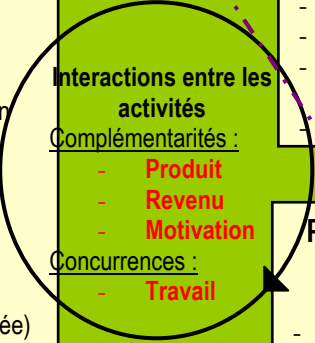
- Jamais assez d'œufs
- Œufs pas calibrés
- Œufs reconnus comme de bonne qualité
- Pas de label

Production de poulets de chair (test)

- 15 poules à viande (test de 3 races différentes)
- Petit poulailier de plein air (ac cabanes)
- Achetés à 6 semaines et revendus à 16
- Alimentation : ¾ de blé germés + maïs pillé + ¼ de concentré bio spécial croissance
- Abattage sur l'EA
- Envisage de monter un abattoir en Coop (pkoi pas annexe des Jardins de la HVA ?)

Bâtitseur écologique

- pas que charpentier → fait les enduits, les toitures, les pailles, un peu de tout
- travaille sur des chantiers de tout type mais tjrs en écologique
- formateur à Bâti-Pôle sur un module
- une scoop cours de montage
- 15€/h de travail sur les chantiers



« Roue de secours » si arrêt de l'activité de bâtisseur

- Ancrage territorial
- Conviction forte

→ Projet de vie

rapporte le revenu avec une bonne rémunération de l'heure

- liberté de A se s'échapper (?)

Bilan de l'analyse de la combinaison d'activités du ménage A4

Points forts :

- Activité de bâtisseur rémunératrice :
 - o permet un revenu jugé satisfaisant
 - o permet de tolérer le faible revenu de l'activité agricole
- Peu de charges de l'activité agricole et pas d'endettement
- Approvisionnement en intrants local
- Pas de consommation énergétique du poulailler → ni chauffage, ni climatisation ou ventilation
- Capacité d'auto construction
- large réseau de travail mobilisable
- Activité agricole liée à un projet de vie et à des convictions (cf passé en Afrique) et s'inscrit dans des projets à long terme
- Reconnaissance par la commune : raccordement et création d'une piste
- Aucun problème de commercialisation → au contraire !
- Existence de projets à moyen /long terme cohérent par rapport au système actuel
- Lucidité et capacité d'autocritique

Points faibles :

- Charge de travail mal répartie et pas rigoureusement répartie → travail pas régulier et non rigoureux
- Manque d'investissement de B → quand chantier de A, suit pas forcément
- Activité jugée pas suffisamment rémunératrice par rapport à l'autre activité → difficulté à s'y investir en temps de travail
- Problème de santé de A qui met en péril l'activité agricole
- Activité agricole très sensible aux problèmes du couple

Annexe 10. Trajectoire, structure et fonctionnement du système d'activité B1

Histoire du ménage :

2001 2002 2003 2005 2008

Construction de la maison --> développement de l'activité agricole pas du tout prévu : « si on avait su que quelques années après on allait développer l'élevage, on aurait fait différemment »

A est caviste à la cave coop du village à côté

Investissement croissant de A et des deux familles dans les activités agricoles

Vie du couple à Fraissé-les-Corbières :

- Village natal du couple → les deux familles sont sur le village
- A travaille comme caviste à la cave coopérative du village d'à côté
- B travaille à la poste : « un bon boulot », « tranquille et bien payé », « stable »
- Quelques vignes cultivées, le couple est **cotisant solidaire**.

B passe à trois quart temps dans son travail à la poste

Le couple décide de faire un peu de fromage « le fromage au début c'était pour nous dans la cuisine »

B obtient un temps partiel à la poste : « Je travaillais le matin et j'étais libre l'après-midi, mais on pouvait pas développer comme on voulait » « on était bloqué »

- Abandon du travail à la poste (congé sans solde) en juillet
- Installation DJA : B obtient son diplôme agricole en faisant valider ses années d'expérience (VAE)

Achat d'une chèvre pour le fils aîné
« C'est notre fils en 2001 il a voulu une chèvre alors on est allé à promod et on a acheté un bébé qu'on a nourri au biberon »

Trajectoire de la CA actuelle :

2001 2002 2003 2005 2008 2010

Augmentation progressive du cheptel : « comme la chèvre était tte seule elle s'ennuyait dc on nous conseillé d'acheter une autre chèvre et elle était pleine et on a gardé les chevrettes et comme on a décidé de faire un peu de fromage, après on a gardé les chevrettes » **et de la production fromagère**

- Aménagement d'une petite fromagerie au sous-sol
- Tous les fromages sont vendus à la ferme

Mise au point de la fabrication fromagère

Achat d'un cornas dis d'occasion : début de la traite à la machine

- Troupeau de 30 chèvres
- Arrachage des vignes dans l'optique de planter du fourrage
- Début des marchés
- Elargissement de la gamme des produits : savons + glaces au lait de chèvres (fabriqués par des sous traitants)

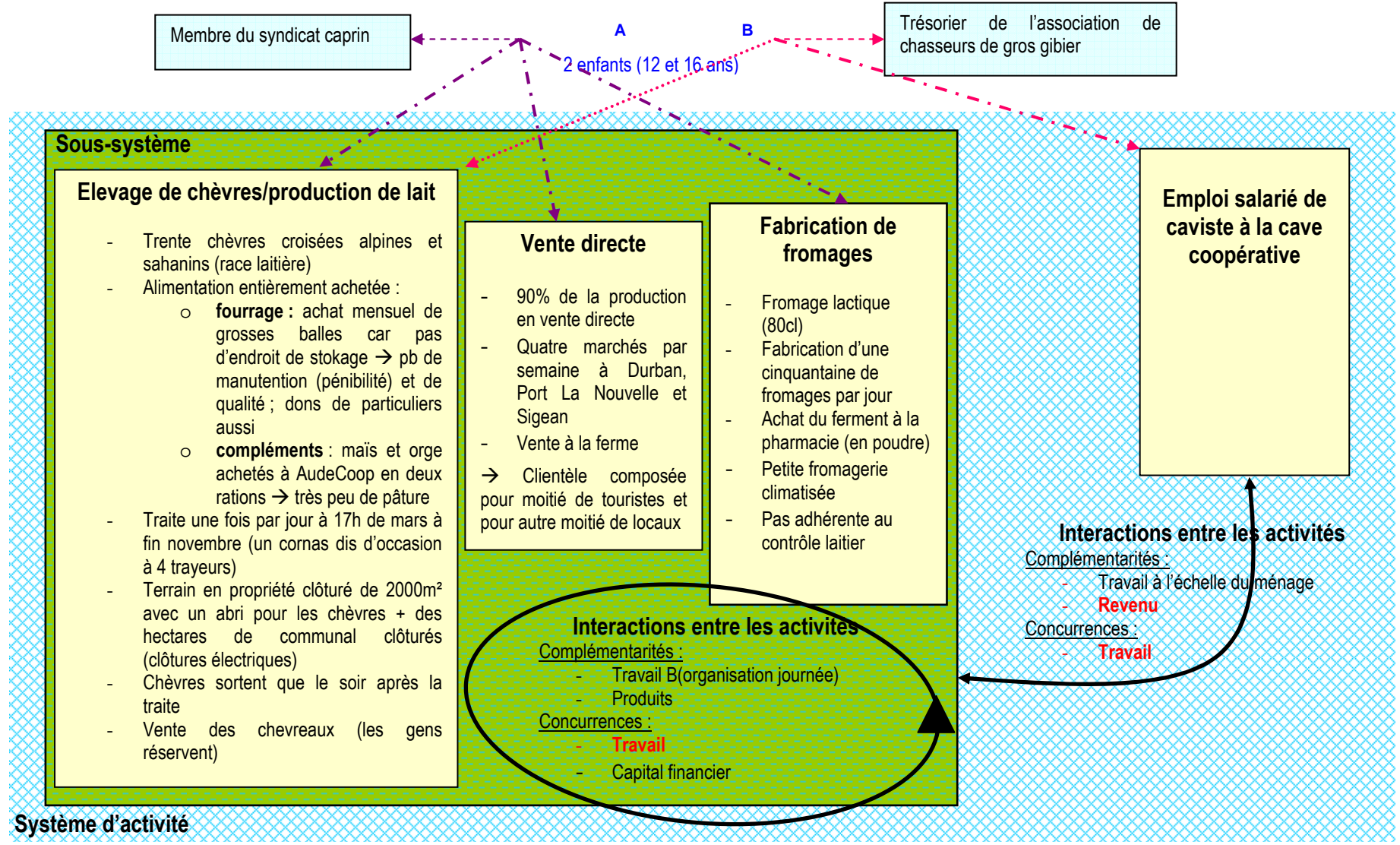
- Perception de la DJA : aménagement de la fromagerie et de la chèvrerie
- pâturage des chèvres --> envisage d'embaucher un berger
- réception des aides PAC : ICHN, DPU, PHAE, primes à l'arrachage
- culture de foin sur les anciennes terres viticoles
- projet de fabrication de tomme pour avoir une production sur toute l'année, augmenter la gamme de produits sur les marchés et stocker le lait

Appartenance aux réseaux professionnels :

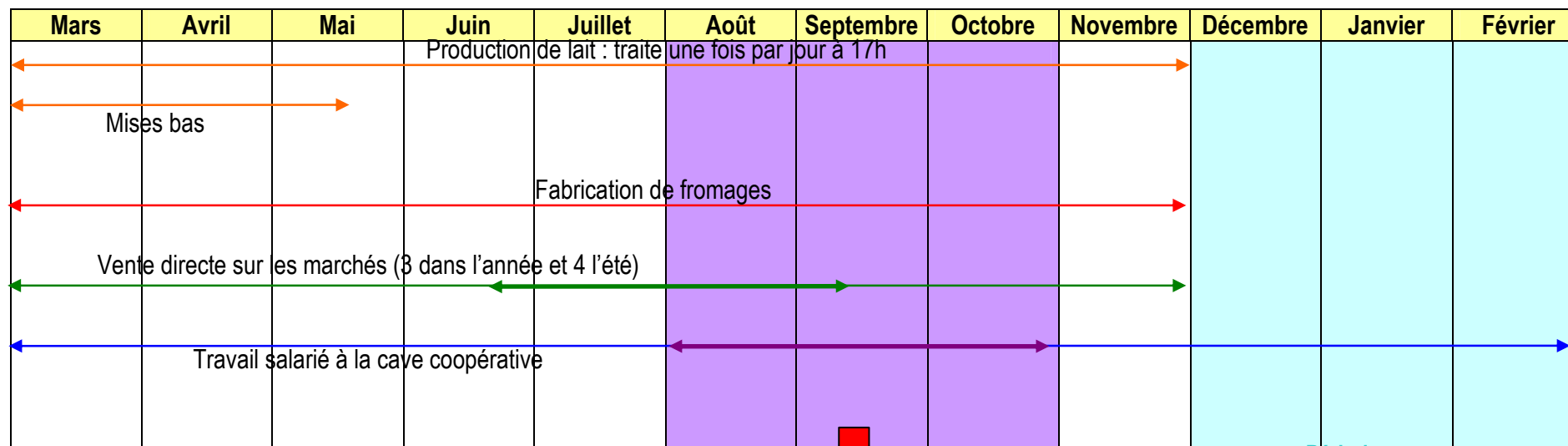
- ▶ B membre du syndicat caprin
- ▶ contacts réguliers avec la technicienne caprine de la chambre d'agriculture

Collectif de travail :

- ▶ A aide sur l'EA tous les soirs pour la traite et la manutention du fourrage
- ▶ La sœur de B aide quasiment tous les jours sur la fromagerie
- ▶ Le père de A donne un coup de main
- ▶ Les enfants aident si besoin



Calendrier de travail sur l'année :



Surcharge de travail
lié aux vendanges

Période creuse

Organisation du travail sur une journée d'été:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matinée : 6h-13h			Marché de Port la Nouvelle		Marché de Durban	Marché de Leucate Plage	Marché de Sigean
Après-midi							
Soirée							

Vente directe sur les marchés

Elevage

Bilan de l'analyse de la combinaison d'activités du ménage B1

Points forts :

- Vente directe → obtention d'un bon prix avec une clientèle pour moitié locale et fidélisée et pour autre moitié touristique
- stratégie marketing : «
- Insertion dans les réseaux professionnels : membre du syndicat caprin, contacts réguliers avec la technicienne caprin de la chambre, « *Je suis allée chez une amie qui en fait et qui m'a montré mais c pas très compliqué* »
- Soutien familial à la fois affectif et effectif :
- Ancrage local (ménage originaire du village) :
 - reconnaissance de l'intérêt du pâturage par la commune : « *Ici c'est immense, il y a 2 000 ha de pâturage. La mairie m'a fait une convention sur trente hectares mais ils me donnent l'autorisation d'aller partout. Mais il faut trouver le temps de les sortir les bêtes [...] On est du coin, je suis ici depuis des générations. On a pas eu de souci auprès de la commune qd on a voulu s'installer. On a pas été rejeté au contraire. Au début ils rigolaient un peu mais maintenant, ils voient que c'est une occupation à part entière. Et au niveau de la mairie il disent que ça va nettoyer la garrigue qui est vraiment en forêt C'est un partenariat, tout le monde va y trouver son compte.* »
 - pas de problèmes avec les chasseurs « *Nous on a pas de souci avec les chasseurs. Mon mari est trésorier de l'association de chasse. Chacun doit y mettre un peu de sien. Je sors pas mes bêtes en plein endroit ou ils vont chasser. Il n'y a jamais de soucis mais c'est vrai je ne titille pas [...] Qd on est pas du coin, et qu'on veut s'installer on va se heurter à bcp de soucis. La chasse ça fait partie de la vie du village. Moi je suis d'ici dc je la critique pas la chasse [...] la chasse ça fait partie de la vie du village et des coutumes et ça on pourra jamais l'enlever, c'est comme ça ... on peut pas la sortir de la vie du village c'est impossible. Moi ça ne me perturbe pas du tt parce que ça a tjrs fait partie de ma vie.* »
- Passion pour les chèvres et choix délibéré pour cette activité
- Revenu extérieur assure la période d'investissement à venir
- Installation bénéficiant des aides DJA mais aussi PAC → soutien financier conséquent
- SA en pleine évolution avec plein de projets

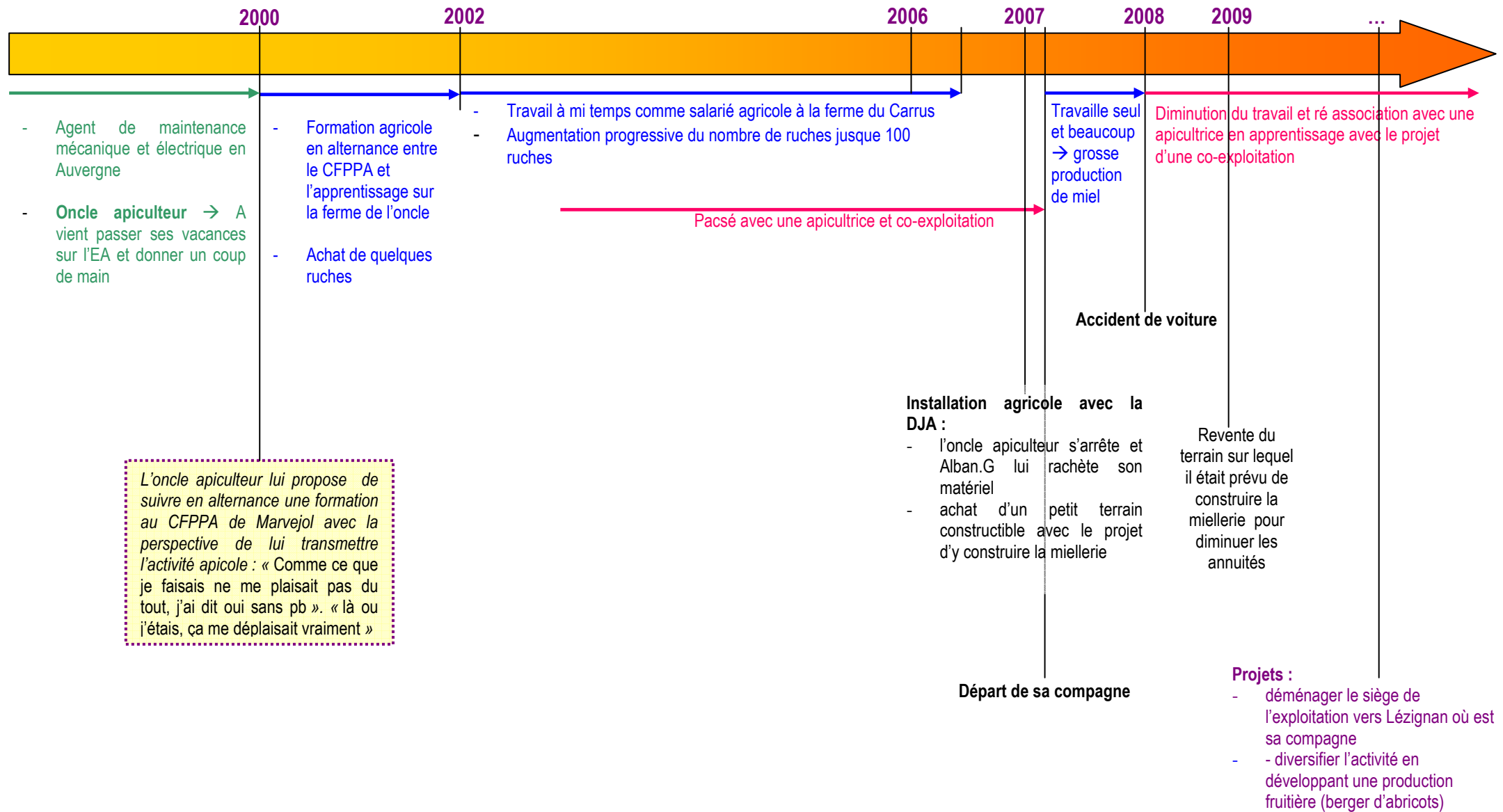
Points faibles :

- Grosse quantité de travail apparemment pesante :
 - limite l'agrandissement/développement de l'aa
 - notamment par rapport à l'ancienne activité salariée → pas de vacances ni de week end
 - activités agricoles dépendantes de l'aide familial → en période de vendange, Patrick.C aide peu sur l'ea et difficultés à mener à bien la production laitière
 - Organisation du travail non optimale → par exemple problème de manutention des grosses balles de foin
- Elevage non autonome : toute l'alimentation est achetée → très forte dépendance notamment aux fournisseurs de fourrage : «

- Pour l'instant, faible lien au territoire : les chèvres sortent peu et pâturent peu puisque elles reçoivent leur ration entière : « *Elles sortent mais c'est juste histoire qu'elles sortent parce qu'elles ont qd même pas mal à manger.* »
- Locaux apparemment trop petits et précaires : fromagerie à la cave, etc
- Ambiguïté/tension entre la pratique du métier souhaitée et passionnel et le côté entrepreneuriale des activités (revenu, marketing, etc...) : « *On veut pas non plus devenir un élevage industriel.[...] Qu'on puisse en vivre . Que ce soit pas une utopie ... on est pas dans les années 68 qd les gens revenaient dans les campagnes pour faire des chèvres. Ce n'est plus du tout pareil. On est qd même une entreprise, il faut que ça tourne. Notre enjeu, c'est d'arriver à développer notre activité tout en restant dans des proportions raisonnables et de réussir dans une région ou on voyait plus d'élevage et satisfaire la majorité de nos clients. Mais, on sait très bien qu'il y a des périodes ou on aura jamais assez de fromage., mais ça c'est comme ça. On est pas équipé pour trop augmenter.* »

Annexe 10. Trajectoire, structure et fonctionnement du système d'activité B3

Histoire du SA :

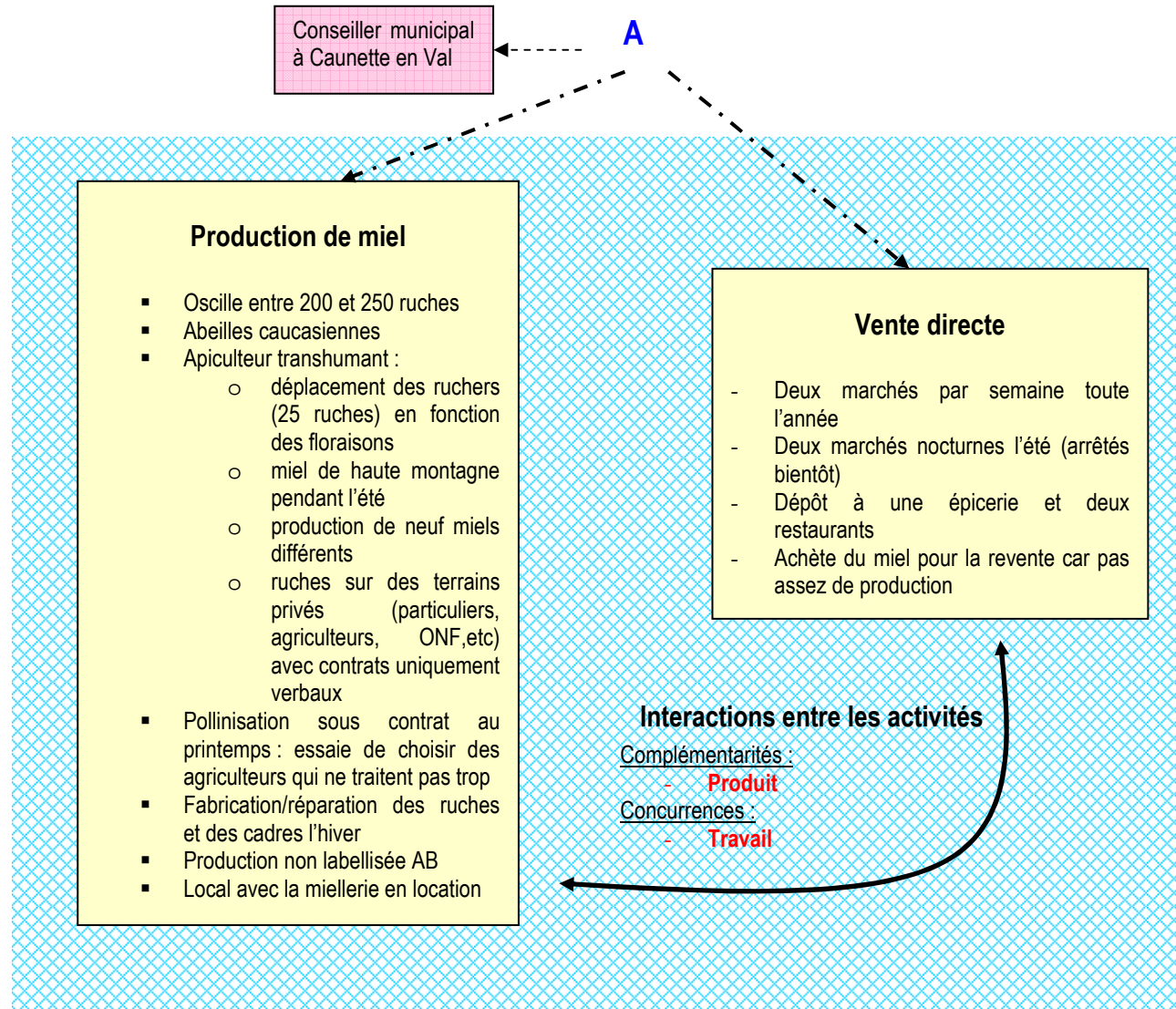


Appartenance aux réseaux professionnels :

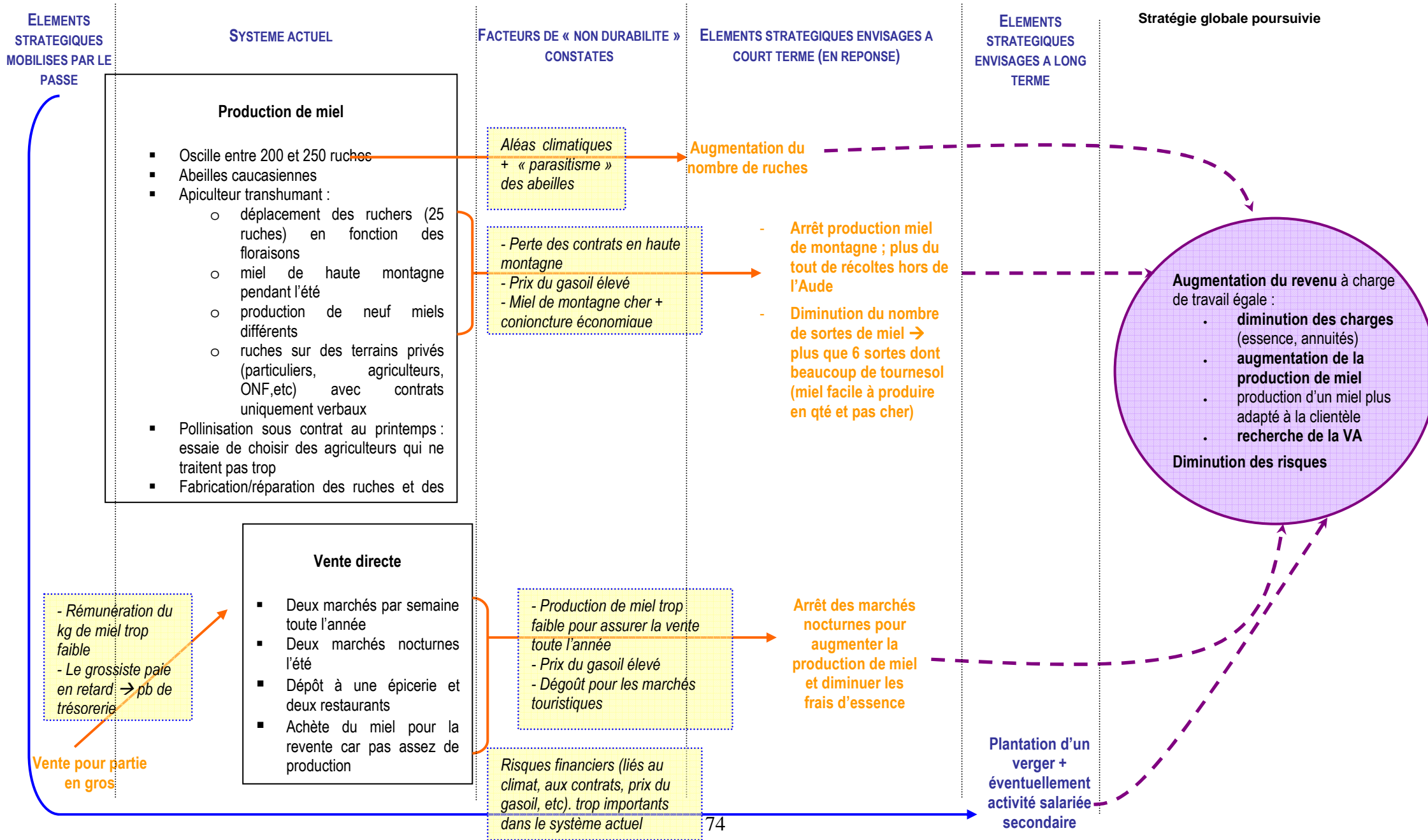
- ▶ ?
- ▶ Abonné à une revue technique apicole

Collectif de travail :

- ▶ Travaille avec la ferme du Carrus sous forme d'entraide
- ▶ Apicultrice en apprentissage sur son EA et travaille en collaboration étroite
- ▶ Compagne apicultrice à Lézignan



« Restructuration » du SA : leviers de durabilité mobilisés par le passé et envisagés dans le futur



Bilan durabilité restreinte du SA

Points forts :

- Goût pour le métier et en particulier pour le statut de paysan → choix du métier d'apiculteur
- Forte implication locale :
 - o au niveau de la mairie → permet sans doute une meilleure coopération avec les agriculteurs et privés du coin
 - o au niveau des autres fermes de la commune → entraide
- Travail en collectif avec une apicultrice en cours d'installation : émulation mutuelle et entraide
- Capacité à adapter l'ITK aux aléas de différentes natures : foncier, climats, etc

Points faibles :

- Pas de contrats écrits sûr pour le foncier → dépendant du bon vouloir des propriétaires
- Importance dépendance énergétique liés aux trajets → dépend fortement du prix du pétrole
- Endettement qui bloque les investissements (construction d'une miellerie en propriété)
- Organisation non optimum du travail lié à un manque de foncier et bâtiments → pas de local de rangement du matériel éparpillé sur les ruches
- Tension forte entre les activités de vente et de production → pas assez de production pour satisfaire la vente